

## PARUTION

Le présent Bulletin paraît actuellement à raison de 3 numéros par an.

Les premiers numéros parus peuvent être obtenus, au prix de Fr. 10.-  
l'exemplaire, auprès de M. Pierre-Arnold BOREL  
(adresse en page III de couverture).

## SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 2
MESSAGE DU PRESIDENT	p. 3
SEANCE DU 9 DECEMBRE 1997	p. 4
AMI AUGUSTE JEANJAQUET (1854-1948)	p. 6
ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 1998	p. 14
RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'ANNEE 1997	p. 17
LIENS DE PARENTE	p. 22
PAUL AIME JUNOD (1846-1918) ET SES DESCENDANTS AU KANSAS	p. 23
STATUTS DE LA SOCIETE NEUCHATELOISE DE GENEALOGIE	p. 26
SECUNDA OU L'ENFANT DE REMPLACEMENT	p. 28
ENFANTS DE REMPLACEMENT CELEBRES	p. 30
JOURNAL DE PAUL QUARTIER-LA-TENTE (SUITE ET FIN)	p. 34
QUESTIONS ET REPONSES	p. 41
OSCAR HUGUENIN A LA SAGNE 1842-1860	p. 46
A PROPOS D'OSCAR HUGUENIN	p. 48
ASCENDANCE DU COTE MATERNEL D'OSCAR HUGUENIN	p. 51
EXTRAIT DES MEMOIRES D'ABRAHAM CHAILLET (SUITE ET FIN)	p. 53
FAMILLES NEUCHATELOISES : CHAILLET	p. 60
ACTE CONCERNANT LA « LOUEE » D'UN ENFANT DE COMMUNE	p. 61
DU POITOU AU PAYS DE NEUCHATEL	p. 62
LU DANS LA PRESSE	p. 63
LISTE DES MEMBRES (ERRATA)	p. 64
COMMUNICATION DU COMITE	p. 64
DEMANDE D'ADHESION	p. 65

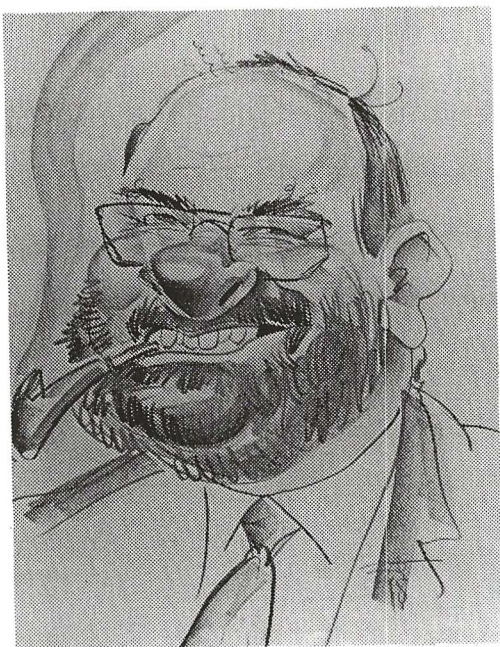
## EDITORIAL

par Eric NUSSLE

Les rencontres prévues les 27 octobre 1998 et 19 janvier 1999 dans les locaux du Centre P-O-I-N-T auront lieu, sans autre indication du Comité, au Collège latin comme d'habitude. En effet, votre rédacteur se consacre dorénavant exclusivement à ses activités de généalogiste et d'écrivain public et ne peut, de ce fait, plus vous recevoir dans les locaux de l'avenue de la Gare.

Une partie du temps ainsi récupéré sera consacrée à la promotion de la généalogie francophone auprès de la SSEG, ainsi qu'à faire connaître la profession d'écrivain public. Votre serviteur a été admis, après deux ans de probation, au sein de l'Académie des écrivains publics de Suisse. Il espère que cette promotion honorifique sera tout bénéfique pour la qualité de notre bulletin.

Il ne lui reste plus qu'à vous demander de lui pardonner ces propos quelque peu narcissiques et à vous souhaiter de bonnes vacances.



## MESSAGE DU PRESIDENT

par Nicolas A. JUNOD

Chers Membres,

Une année riche en événements : onze rencontres et sorties et déjà le deuxième bulletin vous est proposé, compagnon de ces prochaines semaines de vacances. Je suis particulièrement heureux du nombre de participants à nos diverses activités et vous en remercie.

Plusieurs événements sont à signaler depuis la sortie de notre dernier bulletin. Parmi eux, citons un important travail de recherche sur l'histoire de la commune de Bevaix effectué par notre secrétaire, Germain Hausmann, et publié dans la *Nouvelle Revue neuchâteloise*.

En avril, une importante modification est intervenue au sein de la Société suisse d'Etudes généalogiques (SSEG) qui, de fédération de sections cantonales ou locales, devient une association de membres individuels. Soulignons à cette occasion la nomination de notre rédacteur Eric Nusslé au poste de vice-président, responsable des dicastères « Publications » et « Internet ».

Il y a quelques semaines, nous apportons le salut de notre société à l'Assemblée générale du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté. Les liens entre sociétés proches géographiquement et, à l'image de notre visite à Porrentruy le 3 octobre prochain, nous vous proposerons au programme 1999 une ou deux sorties communes avec nos voisins.

Enfin, signalons que notre bouillant rédacteur se lance dans l'enseignement de la généalogie, les lundis 2, 9, 16 et 23 novembre, de 19 à 21 heures à l'Université populaire de Neuchâtel, suivant ainsi les traces de notre président d'honneur Pierre-Arnold Borel. Gageons qu'à cette occasion Eric saura convaincre plus d'un participant à rejoindre notre société.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et une bonne santé. Je me réjouis de vous retrouver le 3 octobre à Porrentruy pour notre rencontre avec le Cercle généalogique de l'Ancien Evêché de Bâle.

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 1997

par Germain HAUSMANN

Présents : 17 personnes

Excusés : 4 personnes

A 8 heures précises, la séance débute par quelques mots du président. L'année prochaine a déjà fait l'objet de toute l'attention de notre comité. Le programme qui nous a été préparé est copieux et son point culminant sera la visite du château de Gorgier au début de l'été.

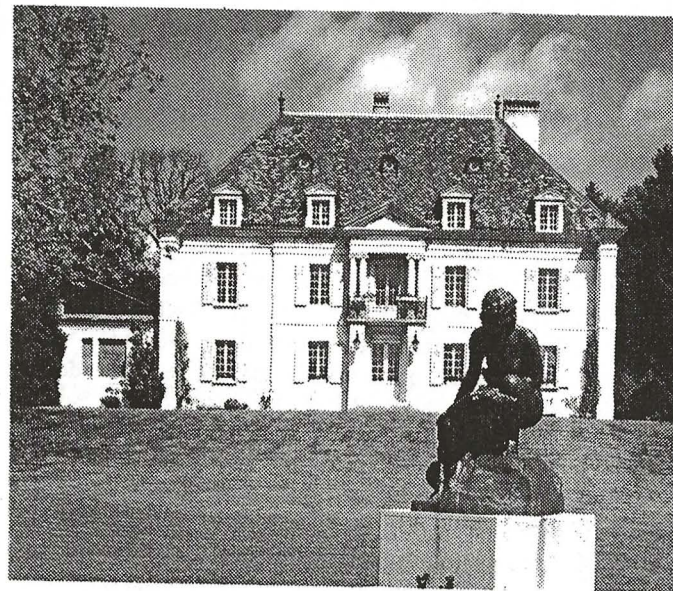
Dès son entrée en fonction, notre président s'est appliqué à donner de nouveaux statuts à notre société. Jusqu'ici, celle-ci n'en avait pas en propre et se contentait de ceux, en allemand, de la SSEG, soit de la Société suisse d'études généalogiques. Il nous dévoile ici un avant-projet pour l'établissement duquel il s'est largement inspiré des statuts du Cercle vaudois de généalogie. Leur brièveté et leur clarté ont attiré son attention. A son avis les six articles proposés conviennent largement à statuer sur notre sort. Il convient en outre de choisir un nouveau nom à notre société. L'ancien, Société suisse d'Etudes généalogiques, section de Neuchâtel, se caractérise par sa longueur et son style ampoulé, voir même fédéral. C'est pourquoi, on nous propose un énoncé plus court : Société de généalogies neuchâteloises (ou SGN). A ces mots, Mme Hausmann prend la parole et déclare qu'il serait plus logique de s'appeler Société neuchâteloise de Généalogie (ou SNG), ce dont notre président convient tout-à-fait. M. Denis Borel se demande si la SNG fera toujours partie de la SSEG. On lui répond qu'il n'est pas question d'en sortir, il ne s'agit pour nous que d'un simple changement de dénomination. La plupart d'entre nous découvrant ce nouveau projet de statut, la discussion est remise à plus tard, à l'Assemblée générale qui marquera le début de nos activités l'an prochain.

M. Junod nous décrit ensuite l'état de la SSEG. Depuis une année, un comité essaie de définir sa nouvelle organisation. Les Romands, unis, voudraient une structure légère, les Alémaniques se tâtent. On a frisé la rupture, mais les affaires semblent en bonne voie.

Nous passons ensuite la parole à M. Nusslé, qui nous lit une première partie

des mémoires écrits en 1944 par le pendulier Ami Auguste Jeanjaquet (1854-1948). A propos de cet ouvrage, M. Pierre-Arnold Borel nous raconte quelle fut l'étrange destinée de ce texte. Il appartenait à un descendant de l'auteur. Son cousin, M. Jean-Pierre Matthey-Claudet, pendulier à Evillard, prit contact avec le possesseur du manuscrit, lui demandant de le lui prêter. Celui-ci refusa de s'en défaire, l'autorisant simplement à en tirer des photocopies. Quelques années plus tard, M. Matthey-Claudet revoit son cousin et lui parle de ce manuscrit si intéressant. « Quoi » s'étonne son interlocuteur « ce tas de papiers poussiéreux ! C'était d'un tel intérêt que je l'ai mis au feu. » Heureusement que des photocopies en avaient été faites, car, ainsi que vous le verrez, c'est un petit bijou qu'il aurait été dommage de perdre. Afin d'en assurer une conservation définitive, M. Borel en a fait une copie dactylographiée qu'il a envoyée à chacune de nos bibliothèques neuchâteloises. Aujourd'hui, le Château des Monts, au Locle, en détient plusieurs tirages, qu'il vend à toute personne intéressée.

La séance est levée à 21 heures 30.



Le Château des Monts

## MEMOIRES DE FAMILLE ECRITS EN 1944 PAR LE PENDULIER AMI AUGUSTE JEANJAQUET (1854-1948)

(d'après une copie de M. Pierre-Arnold Borel)

N.B. : Ces mémoires ayant été publiés par M. Pierre-Arnold Borel, nous n'en extrayons ici que quelques anecdotes particulièrement évocatrices du temps passé. Les personnes qui voudraient en savoir plus sont priées de se rapporter aux exemplaires déposés dans les bibliothèques du canton de Neuchâtel ou d'en commander un tirage au Château des Monts, au Locle.

« J'écris des mémoires dans lesquels la plus grande partie des faits que je mentionne se sont passés aux Verrières ou, plutôt, sur leur territoire. J'ai habité depuis l'âge de 8 ans la commune, j'ai fréquenté les écoles de la montagne jusqu'à ma sortie des classes primaires à 14 ans et crois être en mesure de narrer ce qu'étaient les écoles du village il y a quatre-vingts ans. Je ne parlerai pas uniquement de mes souvenirs scolaires, mais aussi de faits qui peuvent intéresser les gens aimant à connaître les choses du passé, ainsi que le caractère et l'esprit de nos devanciers. »

« Notre commune d'origine n'est pas celle des Verrières ; nous sommes bourgeois de Neuchâtel et Couvet. Ma famille ne descend pas d'émigrés ; elle est autochtone, de vieille souche neuchâteloise. Dans son beau livre intitulé *Chez nous*, Jules Baillods parle de quatre familles de bourgeois de Neuchâtel venues s'établir à Couvet après un grand incendie qui détruisit une bonne partie de leur ville. Ces quatre familles sont, dans l'ordre alphabétique, les suivantes : les Borel, les Henriod, les Jeanjaquet, les Petitpierre ... Les nouveaux arrivants eurent donc deux communes au lieu d'une. »

« Mon grand-père, David Frédéric Jeanjaquet, charpentier de son état, possédait le domaine de « La Roche » sur Couvet, ainsi que le petit moulin à cheval sur la roche, au point culminant de la route de la Brévine descendant sur le Val-de-Travers. »

« Il eut cinq enfants : deux filles et trois fils. Ses deux filles épousèrent l'une Abram-Louis Borel, pendulier, l'autre Pierre Auguste, le frère du précédent ... L'aîné de la famille [Jeanjaquet], Frédéric Auguste, se fit agriculteur ; Constant se voua à la pendulerie, de même que mon père, Louis Frédéric, le cadet, qui fit son apprentissage chez son beau-frère, Pierre Auguste Borel ... »

« Un seul des trois fils fut fidèle aux opinions politiques de leur père, l'aîné, Frédéric Auguste. Quant au second, Constant, et mon père, le cadet, ils furent de bonne heure attachés aux idées républicaines ... Comme tout bon Covasson, notre grand-père avait aussi son sobriquet : les gens ne l'appelaient le plus souvent que le « Coucou de La Roche ». Notre père fut appelé « Quintau » jusqu'à sa mort. »

« Son fils aîné, ayant acheté le domaine de « Vers chez Sulpy » sur Môtiers lors de son mariage, alla s'y établir ; il y demeura jusqu'à sa mort. N'ayant eu qu'une fille, il ne fut pas comme mon père obligé de jouer serré pour élever une nombreuse famille ... C'était un homme ayant la réplique facile ; ses facéties étaient connues ; il ne fallait pas se prendre de bec avec lui, il mettait toujours les rieurs de son côté ; ses répliques étaient spirituelles, quelques fois même poivrées... »

« A vingt ans, mon père se maria, prenant femme aux Bayards. Quoique Covasson, il n'aima jamais beaucoup les gens de son village. Il les trouvait timorés, pédants et, la plupart, entachés de mômerie<sup>1</sup>. Il s'établit aux Bayards, y séjourna plusieurs années ... [il] quitta peu de temps après [1848] le village pour le « Haut de la Tour » ... Il y avait installé un restaurant à l'enseigne de « La Chaîne » ... Lorsque commencèrent les travaux pour la voie ferrée, notre père comprit immédiatement le parti qu'on pouvait tirer de la situation. Il résolut d'interrompre pour un certain temps son établissement<sup>2</sup> de pendules pour fournir la pension au nombreux personnel occupé par l'entreprise. Nous eûmes donc à nourrir les ingénieurs, les entrepreneurs, les chefs de chantier et une grande partie des ouvriers et manoeuvres. »

« Depuis le « Haut de la Tour » jusqu'à l'entrée du troisième tunnel aboutissant à la gare de Boveresse, c'était une véritable fourmilière. Outre le perforage des tunnels, il fallait encore monter les deux viaducs de « Prise Milord » et de « La Foule ». Il y avait des équipes de jour, et d'autres de nuit ; et il

<sup>1</sup> Mômerie : piété outrée, comme les piétistes ou autres sectaires pratiquant leur foi.

<sup>2</sup> Etablissement : fabrication d'horlogerie. Se dit surtout de l'ancienne manière de fabriquer, avec « comptoir » et ouvriers à domicile, par opposition au travail à l'usine et par séries.

fallait aller sur les chantiers pour la distribution des vivres. Chaque semaine, mon père partait avant le jour pour Pontarlier prendre livraison du bétail nécessaire à l'entreprise. Aussitôt de retour, il fallait l'abattre et le dépecer ... »

« Tous [sic] semblait vouloir aller pour le mieux lorsque, tout à coup, un grand malheur s'abattit sur notre famille. Nous eûmes la douleur de perdre notre mère ... C'était en 1855 qu'il [mon père] est resté veuf avec huit enfants, dont l'aîné avait douze ans et moi, le dernier, un peu plus d'un an. Les deux soeurs de mon père, habitant Couvet, s'offrirent à prendre chez elles les deux plus jeunes de la famille, ma soeur Elise et moi ... »

« Ma sœur, Elise, vint nous annoncer que le grand-père avait cessé de vivre. Il avait désiré pour son déjeuner un œuf cuit dur ; or, étant affligé d'un asthme, il avait été pris d'un accès de toux en avalant le jaune. Atteint de suffocations, il rendit le dernier soupir. Il avait alors quatre-vingt-neuf ans et, chose presque incroyable, emportait avec lui toutes ses dents dans la tombe. Je suivis jusqu'au cimetière la dépouille mortelle entre mon père et mon oncle, me tenant tous les deux par la main. Le corbillard n'était pas encore en usage à Couvet, la civière des morts pas davantage. Les porteurs avaient de fortes courroies suspendues aux épaules et qu'on accrochait au cercueil. C'est ainsi qu'on se rendait au cimetière. Deux jeunes gens portaient les tabourets, sur lesquels on déposait le défunt chaque fois que les porteurs éprouvaient le besoin de se reposer; c'était éreintant. Il me souvient que, sur le cimetière, j'entends le pasteur officiant s'écrier avec force : « Lazare, sors dehors. » C'est tout ce qui m'est resté de l'oraison ... »

« Ma sœur Lucie ... était à Neuchâtel ... Mon père, qui s'était remarié, lui avait écrit de nous prendre, ma sœur et moi, à son passage pour nous ramener définitivement au foyer paternel ... »

« L'été venu, la voie [de chemin de fer] fut terminée. Nous en vîmes l'inauguration ; la locomotive et tous les wagons étaient pavoisés. Jamais pareille fête n'avait encore eu lieu dans le pays. Les Bayardais, accompagnés de leur marmaille, étaient tous descendus au « Haut de la Tour ». C'était un spectacle magnifique ... Le chemin de fer ... fut incontestablement une chose utile devant rendre bien des services; néanmoins un sentiment de mélancolie s'empare de nous quand nous pensons à toutes les choses disparues ... »

« La vieille diligence à trois ou quatre chevaux, son postillon en veston gris-bleu et son chapeau en cuir bouilli, perché sur son siège, faisant claquer son

fouet ; le conducteur en tunique, à laquelle était agrafée la plaque postale ; ce dernier occupant l'impériale, le clairon à sa portée pour annoncer à chaque entrée de village l'arrivée de la voiture postale. Aux relais, les chevaux tout harnachés étaient prêts à être attelés aussitôt la voiture arrivée. On ne perdait pas de temps. Parmi les voyageurs, on remarquait toutes sortes de visages, des beaux, des laids, des jeunes et des vieux, des gais et des tristes. Ce spectacle m'a beaucoup marqué. »

« Et les routiers, impossible de les oublier ! Je vois encore ces files de voitures, ces convois espacés traînés par de lourds chevaux du Limousin forts comme des éléphants, leur collier recouvert d'une peau de mouton peinte en bleu qu'on déplaçait sur leurs épaules pour les protéger contre les intempéries. Au bout de chaque convoi, la voiture en tête avait sur son devant un grand cerceau sur lequel on plaçait une bâche imperméable et faisant toit. Là dessous se plaçaient les effets d'habillement et le linge des conducteurs. Ils étaient nombreux ceux devant être [absents pour] plusieurs semaines avant de rentrer à leur lieu de départ. Faisant claquer leurs fouets, ces hommes marchaient la nuit comme le jour. Au tintement des lourds grelots suspendus à la courbe des ételles<sup>1</sup> des colliers se joignait le clapotement des roues sur leurs essieux de fer. Tous ces convois remplissaient le paysage d'une poésie qu'on n'y rencontre plus depuis le passage des trains express marchant à toute vitesse ... »

« Le 10 novembre 1862, jour où j'atteignais l'âge de huit ans révolus, ma famille quittait le « Haut de la Tour » ... pour s'installer « Vers chez le Brandt » ... Une fois définitivement installé, ... mon père reprit sa profession de pendulier ; sa réputation était bien établie ... »

« Le premier instituteur que nous eûmes : ... Louis Alexandre Colomb ... L'homme était bossu et affligé d'un nez long et énorme ; l'un de ses yeux était atone (nous le comparions à un œil de poisson crevé), l'autre, gris d'acier, pétillait de malice et d'intelligence, devenait terrible quand son possesseur se mettait en colère, ce qui était fréquent. Alors, notre homme frappait à bras raccourcis, à tort et à travers sans s'inquiéter des cris poussés par le torturé. Le « Petit Colomb » (comme chacun le nommait habituellement) avait la manie de priser du tabac râpé en poudre. Il en usait si copieusement que souvent nous apercevions au bout de son immense nez une grosse goutte de sauce brune qui, plus d'une fois, tomba sur un de nos livres ou de nos cahiers ... »

<sup>1</sup> Etelles : partie en bois du collier des chevaux d'attelage.

« Notre magister était loin d'être un imbécile ... Ce qui est triste à constater, c'est que notre régent qui se sentait incapable d'enseigner ailleurs que dans une école de hameau perdu dans les neiges, ne put jamais être nommé à un poste permanent dans un village; sa difformité physique l'en empêchait. Son caractère s'était aigri. A sa déchéance physique vint bientôt s'en ajouter une plus triste encore, celle morale. Notre homme, pour oublier sa peine, avait fini par s'adonner à la boisson. On le voyait quelquefois ivre comme un chiffonnier ... »

« Notre régent ... fut remplacé par Auguste Lambelet, de Meudon. Le nouveau venu offrait un frappant contraste avec son prédécesseur. Autant celui-ci était court et rabougri, autant le nouveau venu était long et efflanqué. Il était de santé précaire, toussait à journée faite, expectorait de même, fumeur de pipe passionné qui, bien que se sachant poussif au dernier degré, n'aurait pas voulu renoncer à une habitude lui procurant un plaisir à nul autre pareil (disait-il !). Le pauvre diable était un des nombreux enfants d'un cordonnier ... Auguste Lambelet était du même âge que le « Petit Colomb ». Ils furent tous deux élevés à l'Asile des Bayards ... Les deux enfants ne manquaient ni l'un ni l'autre d'intelligence; ils s'appliquèrent si bien que, ... quelques années plus tard, les deux jeunes gens furent admis à passer l'examen pour l'obtention d'un brevet d'enseignement et réussirent ... Auguste Lambelet était loin d'être un méchant homme. Il se donnait toute la peine possible pour instruire sa classe, mais il était si faible qu'après chaque accès de toux, de même qu'à la suite du moindre effort, son visage était tout en sueur. Le pauvre diable, dès son enfance, avait subi bien des privations. »

...

« L'hiver suivant (1868-1869), l'école fut transférée à « Chincul-Dessus » ... Le nouveau régent, Gustave Blanc, était un petit paysan des Bayards, porteur du brevet de 3<sup>e</sup> degré. Son poste ne durait pas plus de cinq mois. C'était un grand gaillard, robuste, sachant maintenir la discipline dans sa classe sans rouer de coups ses élèves. Il n'était pas précisément un aigle, sa culture loin d'être vaste, mais sa science était suffisante pour la plus grande partie des élèves à lui dévolus. Il connaissait sa grammaire et son arithmétique. Quant à l'histoire et à la géographie, ce n'était pas son fort, pas plus que le solfège et le reste. Tous les matins, il partait des Bayards après avoir trait et fourragé ses trois vaches, pour arriver toujours régulier à 8 heures et demie à « Chincul-Dessus » ... »

« Nos voisins français sont cordiaux, sympathiques et affables ... Le jour de la Fête-Dieu, la ville [de Pontarlier] était décorée de feuillage et de fleurs. Sur la place principale se groupaient tous les corps constitués devant prendre part au

cortège ... les sapeurs en tête dans une tenue datant du Premier Empire : tabliers blancs en peau de buffle, haut bonnet à poil, hache sur l'épaule et toute une ferblanterie d'insignes sur la poitrine. Ensuite, les pompiers constituant la Garde nationale, tous coiffés d'un casque jaune surmonté d'une chenille rouge et d'un plumet noir. Ces troupiers étaient armés d'un fusil à silex, [de l']époque napoléonienne et de la Restauration. Puis venait le clergé avec ses nombreuses bannières et oriflammes, toutes les congrégations religieuses, les écoles la magistrature, les hauts fonctionnaires, puis toute la masse des fidèles où dominaient les femmes. Parmi cette foule, un grand nombre d'enfants de dix à douze ans [étaient] costumés en curés chacun muni d'une sébile pour récolter les petits sous des fidèles et des nombreux spectateurs de l'extérieur ... »

« La plus grande partie des paysans de la contrée [soit des environs des Verrières] étaient des Suisses d'autres cantons, tous braves et laborieux ... Un seul ne comptait aucun ami, sa méchanceté était proverbiale ... J'ai toujours ignoré pourquoi on le surnommait « Jacques du Savon » ... C'est, je suppose, parce qu'il n'en usait jamais ... »

« Il y avait ... devant la ferme un siège à fumier, mais comme cet agronome ne mettait pas de paille sous ses bêtes, il lui était impossible d'établir un fumier bien tassé. La bouse de l'écurie transportée sur le prétendu siège à fumier, pluie et neige aidant, en faisaient une jolie mare. Au bord de cette mare répugnante, était installée une cabine de bois ressemblant à une guérite de factionnaire, c'était le cabinet d'aisances ... Aux alentours de la maison croupissait un train de char auquel il manquait une roue, une brouette défoncée, un vieux buffet sans porte, des choses inutilisables et dégoûtantes. Tel était le milieu dans lequel l'illustre « Jacques du Savon » régnait en souverain. »

« Or, il advint qu'un jour nous eûmes l'occasion de jouer un tour à cet être détestable. Un dimanche de mai, nous nous étions rendus, un de mes camarades et moi, à la cueillette des morilles du côté de « La Grosse Prise » ; nous dûmes à notre retour passer près de la demeure du tyran. Nous le vîmes sortir de son antre, se diriger vers la cambuse servant de W.C.. Il ne pouvait nous apercevoir. Il entre dans l'établissement, ferme la porte. Sans nous être concertés, mon camarade et moi, ... depuis derrière la guérite, d'un bon coup d'épaule chacun, la couchons à terre, porte en dessous. [Nous] courrons nous blottir derrière le mur proche; accroupis derrière ce paravent, nous contemplons notre ouvrage, curieux de voir le dénouement de l'équipée. « Fifine ! Fifine ! » braillait le prisonnier furieux « Arrive donc, feignante ! Viens-tu, oui ou non ? Retourne à la cuisine. Va

cherche la hache, décloue le toit ! Sors-moi d'ici. » Fifine se met en devoir de défoncer le toit ... La trouée faite, on aperçoit émerger une tête embroussaillée, les deux épaules du rat captif qui se dresse sur son séant. Alors, nous nous rendons compte de l'étendue du désastre : les jambes nues, pantalons sur les souliers, chemise collée au corps, voici le Chevalier à la triste figure, lequel, n'osant prendre ses chausses à la main (pour cause !) regagne son logis à petits pas, sacrant, envoyant à tous les diables les auteurs de sa situation ridicule et piteuse ... La mésaventure fit du bruit, le fameux "Jacques du Savon" lui-même emboucha la trompette de la publicité ... »

« L'armée de l'Est, commandée par Bourbaki, était acculée à la frontière suisse<sup>1</sup> ... Une grande partie des habitants de cette ville (Pontarlier) fit pénétrer en Suisse des objets précieux pour les soustraire à la rapacité du vainqueur, en nous priant de les aider. »

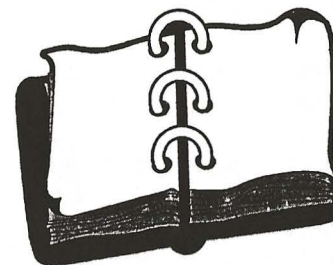
« Ainsi, pendant les jours précédant l'arrivée de l'armée en retraite, nous dûmes, mon frère et moi, descendre tous les jours en ville par le chemin de « La Ronde » et des « Entre-Portes » avec chacun un traîneau attelé d'un bon cheval ... Le 1<sup>er</sup> février fut le dernier jour où nous allâmes à Pontarlier. Pendant tous les jours précédents nous vîmes arriver les malheureux soldats de l'armée de l'Est. Ce premier février, nous ne vîmes plus arriver un seul soldat français. A une heure, comme nous étions occupés à mettre la dernière main à nos chargements, au boulevard Saint-Pierre, arrive une bande de gamins criant : « les Prussiens, voici les Prussiens ». En effet, nous voyons arriver par la route de Salins le premier détachement de l'armée allemande arrivant à Pontarlier. Ces hommes passent à deux mètres de nous, musique en tête avec fifres, chaussés de grosses bottes, martelant le sol gelé. Sans tourner la tête, ces soldats défilent d'une façon impeccable ... Le soir de ce jour mémorable, nous étions de retour sains et saufs à 5 heures du soir. Le canon du fort de Larmont tiraient leurs derniers coups lorsque nous dételions nos chevaux ... »

« La ville de Pontarlier occupée par les Allemands sous les ordres de Manteuffel, il était facile de s'y rendre sans passeport. Par conséquent, légion furent les curieux qui passèrent la frontière. On voulait voir les Prussiens. Parmi les Verrisans se rendant à Pontarlier, quelques-uns ne cachaient pas leur opinion, aimant s'afficher bons royalistes. Entre autres, une institutrice sur le retour se faisait remarquer par un juvénil [sic] enthousiasme. »

<sup>1</sup> Cf. Bulletin d'août 1997 (p. 52-53) : UN TEMOIN RACONTE L'EPOPEE DES BOURBAKI, par Meinrad Nusslé.

« Un dimanche, la musique d'un des régiments de l'armée d'occupation donnait un concert militaire sur la place où un pavillon était dressé. Parmi les auditeurs, des Suisses dont un petit nombre de Bédouins<sup>1</sup> applaudissait à tout rompre. Le concert terminé, un Verrisan, royaliste notaire, s'approche du chef pour le féliciter, lui donnant l'accolade. [Il] lui présente son chapeau au fond duquel grouillait la monnaie recueillie dans les rangs des auditeurs. Le chef de musique fit tout de suite comprendre au généreux royaliste qu'il avait en face de lui une fanfare militaire jouant gratuitement pour le public. Les nombreux Français, témoins de ce fait, ne se trompèrent pas sur le sens à donner à cette façon d'agir ... Ils trouvaient la chose déplacée, comme une insulte à leur infortune. Aussi s'apprêtaient-ils à faire un mauvais parti à ces lourds étrangers fraternisant avec leur occupant. Les soldats allemands durent les accompagner à la gare sous escorte avant que les Français ne leur administrent une volée. Le journal de Pontarlier protesta énergiquement contre la façon d'agir de ces gens aussi dépourvus de cœur que de tact. Nos journaux s'empressèrent de lui donner raison ... Ainsi finit l'équipée de quelques imbéciles, incorrigibles encroûtés ... »

Journal inachevé.



<sup>1</sup> Bédouins : surnom des royalistes.

## Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 20 janvier 1998

par Germain HAUSMANN

Présents : 23 personnes

Excusés : 3 personnes

En guise de hors-d'oeuvre, notre secrétaire lit tout d'abord le procès-verbal de la dernière Assemblée générale. Puis, notre président présente son rapport annuel (publié en annexe). Il rappelle que l'année 1997 a été marquée par quatre conférences, une réunion Internet et deux sorties. Autre aspect de notre activité, le Bulletin est fort apprécié et il remercie M. Nusslé pour l'excellente tenue de cette revue. Notre président poursuit en nous annonçant que, désormais, les modalités du dépôt de nos livres à la Bibliothèque de la Ville du Locle sont réglées. Cette opération a fait l'objet d'un article dans *L'Impartial* et dans *L'Express* dans leur numéro du 3 janvier passé. Passons à un autre sujet : le relevé des généalogies conservées aux Archives de l'Etat se poursuit. Il reste encore à dépouiller le fonds Aubert, les fonds privés et les dossiers particuliers. A propos de la réorganisation de la Société faïtière suisse, il a participé à huit séances. Cette lourde tâche s'est terminée heureusement. Désormais, la SSEG sera composée de membres individuels; les publications et les activités actuelles sont préservées, mais l'influence (le plus souvent néfaste) des sections est annulée. Notre président termine en précisant ses objectifs pour l'année 1998.

Le caissier a maintenant la parole. Les recettes de notre section se montent à Fr. 3'844.25 et nos dépenses à Fr. 4'124.75. Nous avons donc fait un déficit de Fr. 280.50. Notre fortune s'en trouve ainsi diminuée et se situe actuellement à Fr. 4'903.48. Le vérificateur nous dit tout le plaisir qu'il a à compiler ces comptes parfaitement tenus. Il précise cependant un point qui pourrait intéresser certains : notre Bulletin nous rapporte Fr. 337.20 de recettes. En conclusion, il nous propose de les adopter et d'en donner décharge au comité, ce que fait l'assemblée par acclamations.

M. Paul Fallet remarque que le rédacteur de notre Bulletin ne fait pas formellement partie de notre comité. Il propose donc que M. Nusslé y soit intégré. Quant aux autres membres, ils se représentent. L'Assemblée les confirme dans leur fonction par acclamations. Voici donc la composition de notre comité :

Nicolas Junod	président
Jacques Portmann	vice-président
Germain Hausmann	secrétaire
Paul Fallet	caissier
Pierre André Clerc	préposé aux convocations
Monique Béguin	bibliothécaire
Eric Nusslé	rédacteur du Bulletin

Quant à M. Georges Fallet, il est reconduit dans sa fonction de vérificateur des comptes.

Ensuite, nous recevons confraternellement nos nouveaux membres. Dans son rapport, notre président se réjouit de l'heureuse augmentation de l'effectif de notre société, environ 15-20 %.

Malgré le déficit que nous faisons au cours de l'année 1997, nous renonçons à augmenter notre cotisation, qui reste fixée à 30 francs pour les personnes domiciliées en Suisse et à 35 francs pour l'étranger.

Nous passons ensuite à l'adoption des nouveaux statuts de notre société. Nos délibérations commencent tout d'abord par l'examen article par article du projet qui nous est soumis. Les juristes présents ont pu à cette occasion montrer l'étendue de leur connaissances et rendre ce texte le plus inattaquable possible. De nombreux points de détails furent abordés, des expressions mauvaises modifiées; nous n'y reviendrons pas dans ce procès-verbal. Cependant, il nous semble important de rappeler les modifications principales qui sont intervenues : le vérificateur des comptes ne peut faire partie du comité; pour une dissolution, la majorité des deux tiers est nécessaire (art. 3); le mandat du président est en principe limité à trois ans - cet alinéa est adopté malgré l'opposition d'une personne (art. 5) - les signatures du président et du secrétaire engagent collectivement notre société, mais le caissier détient le pouvoir individuel de régler les affaires financières courantes (art. 6). Un vote final portant sur l'ensemble de ce texte est approuvé par 22 voix, contre une personne. Ce dernier, le soussigné, motive son opposition par sa crainte qu'une présidence tournante presque obligatoire n'amène des à-coup dans la gestion de notre société.



Nous passons maintenant aux divers. M. Pierre-Arnold Borel nous signale qu'il a été frappé par l'expression trouvée dans l'article nécrologique consacré à M. Louis Edouard Roulet dans le défunt *Musée neuchâtelois*. L'auteur y signale ses ancêtres huguenots. Le sang de M. Borel n'a fait qu'un tour. La famille Roulet, originaire de La Sagne, est autochtone, nullement d'origine française. Dans une lettre, il s'en est ouvert aux responsables de la revue d'histoire de notre canton de Neuchâtel et espère que, désormais, il sera clair pour tout le monde qu'à part quelques exceptions (par ailleurs fort connues) l'immense majorité des Neuchâtelois tire son origine de notre coin de pays, non de Cévennes mythiques.

Après cette partie administrative, M. Nicolas Junod nous présente par un bref exposé et un court film-vidéo les descendants au Kansas de Paul Aimé Junod (1846-1918). Il intéresse plus particulièrement ses auditeurs par son exposition d'une Amérique profonde, éloignée de la patrie des golden boys de New York, ou des agités de Los Angeles (cf. un résumé plus complet en annexe).

La séance est levée à 22 heures.



## SSEG NEUCHÂTEL : Rapport du Président Année 1997

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Tout d'abord, je vous remercie de votre présence à cette Assemblée générale, témoin de votre soutien à notre société.

Voici le bilan de l'année 1997 :

### Convocations

L'année 1997 fut marquée par quelques changements, notamment par l'établissement d'un programme annuel, adressé en début d'année à nos membres, sans que des convocations ultérieures soient remises, soit une diminution de nos frais d'environ Fr. 400.- à Fr. 500.-, tout en offrant une meilleure visibilité à nos membres.

Malgré cela, un rappel des activités restantes fut inséré dans notre bulletin de la mi-année.

### Agenda 1997

Quatre conférences, une réunion Internet et deux sorties, réunissant entre 15 et 20 membres nous ont permis de découvrir :

- la nouvelle collection des *Biographies neuchâteloises*
- les archives et l'ancienne pharmacie de Pontarlier
- les Borel républicains et royalistes
- le château privé de Surpierre et la rencontre avec nos amis fribourgeois
- les traces de nos ancêtres expatriés (à travers Internet)
- les mémoires écrits par le pendulier Ami Auguste Jeanjaquet

### Bulletin

Je relève ici l'excellente tenue de notre bulletin, les échos quant à sa qualité et l'intérêt qu'il suscite s'étendant au-delà de nos frontières. Mes remerciements vont à tous ceux qui ont apporté leur soutien à notre rédacteur en chef Eric Nusslé, que je félicite ici pour son travail.

### Bibliothèque

Résultat du travail de notre président d'honneur, M. Borel, et de celui de notre bibliothécaire, le problème de stockage et de consultation a été réglé grâce à l'intérêt marqué de la Bibliothèque de la Ville du Locle et de son responsable, M. Tissot-Daguette.

C'est donc depuis le début de l'automne dernier que les divers ouvrages de notre bibliothèque sont à la disposition du public, pour consultation sur place.

Vous n'avez pas, je pense, manqué l'article paru en début d'année (le 3 janvier) à ce sujet dans les journaux *L'Impartial* et *L'Express*.

Nous aurons l'occasion de rencontrer M. Tissot-Daguette et de visiter cette bibliothèque lors de notre sortie du 25 mai prochain.

### Relevés aux Archives cantonales

Les relevés se sont poursuivis, grâce à l'engagement de quelques-uns d'entre nous. Les généalogies particulières, le fonds Borel-de Rougemont, le fonds Pettavel ont été ainsi relevés, soit plus d'un millier de fiches explicatives transcrites sur fichier informatique et dont une copie a été remise au AEN. M. Georges Fallet, en particulier, a tenu en haleine M. Germain Hausmann et votre serviteur par la montagne de relevés qu'il a fallu rentrer dans l'ordinateur, ceci pendant plusieurs soirées.

Cet effort se poursuivra en 1998, par les relevés du fonds Aubert et des dossiers particuliers.

Cette année encore, nous aurons besoins de volontaires, que ce soit pour une

demi-journée ou plus. Les volontaires sont priés de prendre contact avec notre secrétaire, M. Germain Hausmann, qui fournira instructions et coordonnera cette activité avec les AEN.

Les bonnes relations que nous entretenons avec M. l'archiviste cantonal nous donneront le privilège de le rencontrer lors de notre sortie du 14 février prochain. Cette rencontre sera pour M. de Tribolet l'occasion de vous faire connaître son service, ses contraintes et les possibilités offertes à nous autres généalogistes, et pour lui de mieux connaître « ses clients » et partenaires.

### Membres

Le dépliant disponible depuis 1997 aux AEN, la formule d'inscription figurant dans notre bulletin et notre site Internet ont permis d'augmenter d'une manière appréciable la renommée de notre société, en Suisse et à l'étranger. En effet j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons « grossi » de près de 15-20 % cette année, franchissant la barre des 100 membres.

### SSEG

La crise profonde que traverse la Société suisse d'Etudes généalogiques (SGFF/SSEG) a rendu nécessaire la création d'un groupe de travail de 7 membres, romands et suisses alémaniques, mandatés par l'assemblée générale afin de redéfinir ses buts et structures. En qualité de membre représentant le canton de Neuchâtel, j'ai donc participé à 6 ou 7 séances à l'issue desquelles nous sommes parvenus à nous entendre sur une refonte complète de la SSEG.

Une première variante consistait à en faire une structure faîtière, simplifiée, sans administration centrale, ayant pour but la représentation vis-à-vis des autorités et de l'étranger, tout en redonnant aux sections cantonales ou régionales la responsabilité des activités liées à l'étude des familles qui appartiennent à leur aire géographique. Dans ce cas, on prévoyait l'adhésion automatique des membres des sections, ainsi qu'une hausse des cotisations de Fr. 10.-- par membre local.

Une deuxième variante a été proposée, excluant les sections et ne favorisant que les membres individuels et volontaires, pour une cotisation de Fr. 50.--.

Lors de la réunion du comité central du 17 janvier dernier à Olten, les membres, inquiets de la proposition d'adhésion quasi forcée de tous les membres locaux à la SSEG dans le cadre de la proposition d'une société de type faitière (accompagnée d'une hausse de Fr. 10.-), mais également informés du peu de valeur ajoutée, voire du peu d'intérêt que suscite la SSEG après des membres des diverses sections, a décidé de proposer à l'assemblée générale du 18 avril prochain à Berne l'adoption de la deuxième variante, préservant les publications et les activités actuelles, mais annulant l'influence des sections et, par là, ces liens.

### Et pour 1998 ?

#### Nom et statuts

Comme mentionné dans notre convocation à cette assemblée, le comité vous propose une modification du nom de notre association en **Société neuchâteloise de généalogie (SNG)**, accompagnée de l'adoption de statuts en français (alors que ceux utilisés jusqu'alors étaient en allemand et copiaient ceux adoptés par la SSEG).

Votre comité désire par ce changement marquer le caractère neuchâtelois de son association en lui donnant un nom plus simple, plus accessible et plus moderne. Vu les derniers développements au sein de la SSEG, ce changement me semble opportun.

Les statuts, demandés par certains de nos membres, qui faisaient défaut depuis la fondation de notre société, lient notre responsabilité locale. Ils doivent non seulement être disponibles, mais être brefs, relever l'essentiel et, pour le reste, renvoyer les intéressés au Code civil.

Je vous demande d'appuyer le comité en donnant votre aval à ces propositions, tout à l'heure.

#### Agenda 1998

Votre comité, s'étant réuni en novembre, a pris connaissance de vos souhaits exprimés au travers d'un questionnaire qui vous a été transmis dans notre dernier

Bulletin. Grâce à lui, il a élaboré le programme de cette année, et c'est avec la convocation à cette assemblée que vous avez pu découvrir un agenda qui, vous l'aurez constaté, est non seulement plus équilibré que le précédent, mais également riche en événements divers tout au long de cette année.

Relevons en particulier la visite du château privé de Gorgier, des conférenciers extérieurs et une rencontre avec nos amis jurassiens aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy.

Les excursions ont été organisées avec le souci de votre confort : horaires non contraignants, véhicules à disposition et facilité d'accès devraient vous inciter à ne plus hésiter et à venir partager ces moments de découvertes enrichissantes.

Sachez également que les éventuels émoluments demandés lors de certaines de ces sorties comprennent un petite somme nous permettant de boucler l'année sans toucher aux réserves, tout en publiant deux à trois bulletins.

#### Financement et publication

Lors de sa réunion, le comité a pris connaissance du rapport intermédiaire de notre trésorier qui conclut à des comptes balancés sur deux ans, sans autre.

Vu la précarité de nos comptes, un appel à la générosité de nos membres a été lancé lors de l'envoi des bulletins de versements en début d'année. Néanmoins, et sans vouloir augmenter le prix de la cotisation, il est suggéré de faire appel à des subventions.

M. Germain Hausmann propose le relevé des reconnaissances du canton en vue d'une publication de généalogies.

En collaboration avec M. Eric Nusslé, il proposera au comité un budget et précisera le projet lors d'une prochaine séance. Les résultats seront éventuellement publiés sous forme de livre par notre société.

Afin de mettre les chances de notre côté, il sera nécessaire d'offrir un travail qui intéressera un assez large public et de trouver un sponsor (Loterie romande ?) pour son financement, tout en prévoyant un lancement par souscription.

Je désire également lancer un appel pressant à ceux de nos membres qui auraient des idées permettant de renflouer notre caisse.

Mesdames, Messieurs et chers amis, je terminerai ici mon message et, sans plus tarder, je vous invite à passer aux points suivants de notre Assemblée générale, en vous remerciant pour votre attention.

[signé] Nicolas JUNOD, président de la SSEG-NE



## LIENS DE PARENTE

par Louis BARRELET

Oncles et tantes : frères et soeurs du père ou de la mère et bons alliés ; puis, par extension frères et soeurs des alliés des oncles et tantes.

Oncles et tantes à la mode de Bretagne : cousins germains du père ou de la mère (5<sup>e</sup> degré civil, 3<sup>e</sup> degré canon).

Le cousinage dans l'ancien droit français comptait jusqu'au 12<sup>e</sup> degré civil, c'est-à-dire les descendants du 5<sup>e</sup> aïeul.

## Paul Aimé JUNOD (1846-1918), de Lignièrès, et ses descendants, Famille émigrée au Kansas en 1877

(Résumé de l'exposé de M. Nicolas JUNOD)

M. Junod, notre président, ne se passionne pour la généalogie que depuis août 1993. Mais depuis sa passion est dévorante, elle l'a amené à effectuer de nombreuses recherches, en particulier dans les offices d'état civil de Lignièrès, de Cortaillod, de Bevaix et de Cornaux. Rapidement, il a trouvé beaucoup de membres de sa famille; leur nombre se monte aujourd'hui à 3'500 personnes, dont 1'300 portent le nom de Junod et 635 sont encore vivants. Il a ainsi découvert que sa famille, originaire de Lignièrès, remonte à un certain Girard, mentionné dès la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, tous ses efforts ne lui ont pas encore permis de découvrir d'où provenait ce premier personnage. Il doit sans doute se rattacher à d'autres lignées, les plus proches géographiquement étant citées à Cornaux, à Nods et à Savagnier.

Dans le cadre de sa famille, l'année 1791 fut particulièrement importante. Cette année-là, on décida à Lignièrès d'abandonner le libre parcours du bétail sur les terres faisant partie du ressort communal sans obligation de rachat. Cette exemption pouvait toutefois être retirée et c'est pour parer à cette éventualité que les membres des deux familles Bonjour et Junod eurent l'idée de mettre de côté l'augmentation du rendement de leur terre résultant de la suppression de la vaine pâture et de créer ainsi un fonds. Ce rendement fut évalué à 21 batz<sup>1</sup> par pose où l'on fauche le regain, et à 10 batz 2 crutz où l'on ne fauche pas une deuxième fois.

La Suisse n'a pas toujours été un pays riche et prospère, capable de nourrir l'ensemble de sa population. Au contraire, c'était une terre d'émigration. Les petits domaines morcelés, les familles nombreuses ne permettaient le plus souvent qu'une existence étriquée. Lorsqu'une catastrophe climatique intervenait (comme en 1816-1817, par exemple), la seule solution consistait souvent à quitter le pays de ses ancêtres. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on partait servir dans les troupes suisses servant à l'étranger. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration aux Etats-Unis d'Amérique, en Amérique du Sud ou en Russie prend le pas sur cette première solution.

<sup>1</sup> 1 batz = 13 centimes en 1851 ; 21 batz = 2 Fr. 73 ; 1 kreutzer = ¼ batz (Pierrehumbert).

C'est pourquoi, Paul Aimé Junod (Lignièrès 1846 - Onaga, Kansas, 1918) choisit l'émigration extra-européenne. Né le 20 février 1846, il souhaitait sans doute rejoindre des Bonjour établis au Kansas depuis 1850 déjà. Cependant, son départ est retardé par le décès de sa première épouse, Hortense Victoire Samson, morte à Nods le 5 mars 1876 sans doute à la suite de l'accouchement de son troisième fils. Il part en fait en 1877 accompagné de sa deuxième femme, Sophie Bertha Bonjour (Lignièrès 1850 - Neuchatel, Kansas, 1930), de ses trois fils, d'Alexandre Junod, un cousin, d'Alfred, d'Aimé et de Zélim Bonjour, des parents. Le passage du Havre à Onaga (en bateau, puis en train) coûtait vers 1885 US\$ 20 par personne ... en dernière classe.

Nous avons retrouvé le passeport d'un des participants à ce voyage, soit celui d'Alexandre Junod, le cousin. Il avait été délivré à Neuchâtel le 2 mars 1877. Son détenteur était âgé de 34 ans, mesurait 1 mètre 63, avait des cheveux noirs, un front moyen, des sourcils noirs, des yeux bleus, un nez moyen, une bouche moyenne, une barbe noire, un menton rond, un visage ovale, un teint de santé (?). Il présentait un signe particulier : il était boiteux. Ce document a été visé à Pontarlier le 10 mars 1877, ce qui permet de fixer la date du début de son déplacement aux Amériques.

Au cours de ses recherches, notre conférencier voulut prendre contact avec tous les Junod habitant aux USA. Il envoya une lettre-type à 150 personnes, Il reçut en retour 15 réponses environ, en particulier celle d'un certain Arthur. Il descendait par son père, Arthur Emile (Lillis, Kansas, 1913 -Texacana, Texas, 1976), par son grand-père, Emile Alfred (Neuchatel, Kansas, 1886 - 1953) de Paul Aimé Junod et de sa deuxième épouse. A la grande surprise de notre conférencier, cette famille avait résidé au Texas, en un lieu appelé Neuchatel, dans la lointaine Grande Plaine de l'Ouest.

C'est pourquoi, il décide d'aller rendre visite à ses lointains cousins. Il prend l'avion à Genève, fait escale à Paris, à Chicago pour s'arrêter à Kansas-City. Un trajet en voiture l'amène à Onaga. Là, il rencontre ses parents éloignés. Pour en garder un souvenir tangible, il prit avec lui une caméra vidéo. De ce travail de cinéaste amateur, il a tiré une cassette vidéo que nous avons le plaisir de visionner.

Il nous montre tout d'abord celui qui l'a reçu : Richard Dean Junod, dit Butsch. Il tient un magasin de spiritueux à Onaga. Avec sa femme, née Jeanneret, et ses enfants, il habite une caravane, comme beaucoup d'autres Américains

modestes. Passons maintenant au contexte : nous voyons quelques vues d'Onaga, bourgade tranquille du Middle-West américain. Nous partons ensuite pour Neuchatel, petite localité située à 7 km. environ. On l'atteint par une route non goudronnée qui s'enfonce dans le pays profond. Neuchatel est en fait constitué de fermes isolées. Son seul lieu de réunion consiste en une petite chapelle construite par les habitants du lieu. La localité compte 70 électeurs, pour la plupart éleveurs. Malheureusement la sèche plume d'un rédacteur de procès-verbaux ne lui permet pas de rendre l'atmosphère qui se dégage de ces images, la vie paisible des fermiers, les horizons larges et agrestes d'un Kansas inconnu pour nous. Que tous ceux qui n'ont pu assister à notre réunion sachent cependant que les personnes présentes n'ont pas boudé leur plaisir à la vision de ces images idylliques.



Carte des Etats-Unis

## STATUTS de la Société neuchâteloise de généalogie (SNG)

L'Assemblée générale de la *Société suisse d'Etudes généalogiques, section de Neuchâtel*, fondée en 1938, décide sur proposition de son comité ce 20 janvier 1998, à vingt-deux voix pour, une voix contre et sans abstention, que :

1. Le nom de l'association est modifié en

**Société neuchâteloise de généalogie**

2. La *Société neuchâteloise de généalogie* adopte les statuts suivants :

**Art. 1** La Société neuchâteloise de généalogie est une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a son siège au domicile de son président.

**Art. 2** La Société neuchâteloise de généalogie a pour but :

- de promouvoir l'étude de la généalogie des familles neuchâtelaises et apparentées ;
- de développer l'entraide entre chercheurs ;
- d'encourager la diffusion de travaux généalogiques.

Elle organise des conférences, des cours, des sorties et des rencontres.

Elle s'efforce de répondre aux questions des chercheurs.

Elle peut éditer un bulletin et participer à d'autres formes de publication.

Elle entretient des relations avec d'autres sociétés généalogiques, suisses ou étrangères.

Elle peut s'affilier à une organisation généalogique nationale.

**Art. 3** Les organes de la société sont :

1. l'Assemblée générale
2. le Comité.

**Art. 4** L'Assemblée générale élit tous les trois ans le président et les membres du comité, ainsi que les vérificateurs des comptes.

Elle vote chaque année la décharge au Comité après avoir entendu le rapport des vérificateurs des comptes.

Elle fixe le montant de la cotisation annuelle.

Pour une dissolution, une majorité des deux tiers des membres présents est nécessaire.

**Art. 5** Le Comité est composé de 5 à 9 membres.

Les membres du Comité sont rééligibles.

Le mandat du président est en principe limité à trois ans.

**Art. 6** La société est engagée par la signature collective du président et du secrétaire, à défaut de celui-ci, par celle du caissier.

Le caissier a le pouvoir de régler les affaires financières courantes.

**Art. 7** En cas de dissolution, la bibliothèque, les collections de la Société neuchâteloise de généalogie seront acquises à la Bibliothèque de la Ville du Locle, tandis que les avoirs en espèces de la société seront versés à la Société d'histoire et d'archéologie du Canton de Neuchâtel.

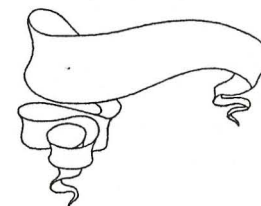
Ainsi approuvé par l'Assemblée générale tenue le 20 janvier 1998 à Neuchâtel. Les statuts entrent en vigueur immédiatement.

[signé]

Le président du comité  
Nicolas A. Junod

[signé]

Le secrétaire  
Germain Hausmann



## SECUNDA OU L'ENFANT DE REMPLACEMENT

par Eric NUSSLE

Johann Jacob Nüssle, de Laufenbourg, avait épousé, le 7 janvier 1670, Anna Simonin, de Bonndorf, dans le grand-duché de Bade. Johann Jacob était le fils de Lienhardt Nüsslin, dont les ancêtres avaient quitté Bâle lors de la Réforme, en 1529, et remonté le Rhin jusque dans le Fricktal, région qui appartenait à cette époque aux Habsbourg et constituait le Vorderösterreich.

Artisan, il s'était rendu dans la Forêt Noire toute proche et s'y était marié. Un premier enfant était né de ce mariage en automne de cette année 1670 : une fille prénommée Elisabeth, comme sa grand-mère paternelle. Lorsque, deux ans plus tard, le couple eut un second enfant, une fille de surcroît, elle se prénomma tout naturellement Secunda. Hélas elle mourut en bas âge, ce qui était courant à cette époque. Mais l'on avait beaucoup d'enfants et, à nouveau deux ans plus tard, en 1674, naquit un garçon à qui l'on attribua fièrement les prénoms du père auxquels on ajouta encore celui du grand-père, afin d'attester des origines de cette nouvelle branche des Nüssle de la Forêt Noire. L'année suivante, le couple donna naissance à une fillette qui fut nommée à nouveau Secunda, en mémoire de sa sœur aînée décédée cinq ans plus tôt. Cette seconde Secunda décéda à son tour dans les premiers jours de son existence et à peine un an plus tard naissait un deuxième garçon, Johann Wilhelm, baptisé à Bonndorf le 25 mai 1676. Ce garçon connut le même destin que son aînée et mourut à son tour dans les mois qui suivirent. Il fut « remplacé », c'est le cas de le dire, par un sixième enfant, à nouveau un garçon, que le Ciel envoyait sans doute pour atténuer la peine de ses parents qui avaient déjà perdu un enfant sur deux. Il fut donc baptisé à Bonndorf le 14 septembre 1677 sous le nom de Johann Wilhelm Nüssle et devint, près de trois siècles plus tard, l'ancêtre de l'auteur de cet article. Le 6 avril 1679 naissait, à Bonndorf en Forêt-Noire, une fillette pleine de santé, Secunda, troisième à porter ce funeste prénom, mais qui connut heureusement un destin plus favorable, puisqu'elle s'éteignit à Bonndorf le 7 mai 1741, soit à l'âge de 62 ans, mère de quatre garçons et d'une fille, grand-mère de nombreux petits-enfants. Le couple donna encore naissance à quatre enfants, trois garçons et une fille qui, à son tour, engendrèrent plusieurs enfants dont une fille illégitime !

Johann Jacob Nüssle et Anna Simonin eurent donc onze enfants en tout, dont trois moururent prématurément et furent rapidement « remplacés » par des enfants puînés portant le même prénom. Freud<sup>1</sup> devait déclarer plus de deux siècles plus tard : « le choix d'un prénom fait de notre enfant un revenant ».

Les psychiatres ont été par la suite nombreux à étudier ce phénomène. Si, dans le contexte de la généalogie de l'auteur, trois enfants morts en bas âge pouvaient être rapidement exclus de l'image que la famille se faisait d'elle-même et probablement oubliés, cet exemple montre néanmoins que, bien avant la naissance de la psychanalyse, « tout enfant né après la mort d'un aîné est un enfant de remplacement dans la mesure où il est investi des attentes et des fantasmes projetés par les parents sur l'enfant décédé<sup>2</sup> ». Cela peut aller aujourd'hui, et de nombreux exemples en témoignent, jusqu'aux « enfants nés après une fausse-couche, si l'enfant existe vraiment dans la tête des parents avant même sa conception<sup>3</sup> ». Il en est de même pour l'enfant adoptif qui peut combler le vide laissé par celui qui l'a précédé ou pour les parents qui ont envisagé une adoption avant même de procréer à nouveau et qui « s'adressent d'abord à des agences d'adoption pour demander un garçon de huit ans, mince, blond, aux yeux bleus pour remplacer le petit mort qui avait huit ans, était mince, blond et avait les yeux bleus. Dans ce cas, l'enfant n'est pas biologiquement l'enfant de ses parents. Sa personnalité peut avoir eu le temps de se développer. Mais s'il est très jeune, il pourra néanmoins souffrir du même handicap que les enfants de remplacement<sup>4</sup> ». Que penser encore de l'embryon conçu *in vitro* et implanté après le décès du père biologique ? « Si l'on voulait être strict, on pourrait même peut-être, dans ces cas, parler plutôt d'enfants de substitution<sup>5</sup> ». S. Leclair dit du fantasme de l'enfant mort : « il est le plus secret, le plus sacré, le plus sanctifié et le plus misérable des mythes personnels<sup>6</sup> ».

Si l'aspect psychologique des liens entre enfants d'une même fratrie en général et des enfants de remplacement en particulier vous intéresse, vous pourrez lire l'excellent ouvrage de Sylvie Angel : « *Des frères et des sœurs - Les liens complexes de la fraternité* », paru aux Editions Robert Laffont, à Paris, en 1996.

<sup>1</sup> Sigmund Freud (1856-1939), neurologue et psychiatre autrichien fondateur de la psychanalyse.

<sup>2</sup> A. Sabbadini : *The replacement child. The instance of being someone else*, div. bull. psychiatriques, 1986-89.

<sup>3</sup> Maurice Porot, Dr en médecine, professeur honoraire de clinique psychiatrique et de psychologie médicale à la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

<sup>4</sup> A.C. & B.S. Cain : *On replacing a child*, J. Acad. Child. Adolesc. Psychiatry, 1964.

<sup>5</sup> Maurice Porot : *L'enfant de remplacement*, Editions Frison-Roche, Paris 1993, 1996.

<sup>6</sup> S. Leclair : *On tue un enfant*, Editions Le Seuil, Paris 1975.

## ENFANTS DE REMPLACEMENT CELEBRES

par Eric NUSSLE

Si l'article précédent conclut en parlant du handicap des enfants de remplacement, plusieurs d'entre-eux n'en sont pas moins devenus des personnalités de génie. Sans vouloir tirer la moindre conclusion sur le destin de ces personnages qui ont marqué l'art ou l'histoire - tant il existe de nombreuses biographies et ouvrages de référence - nous nous contenterons d'évoquer les plus connus.

François René de Chateaubriand (1768-1848), Ludwig van Beethoven (1770-1827), Henry Beyle, dit Stendhal (1783-1842), Vincent van Gogh (1853-1890), Camille Claudel (1864-1943), Rainer-Maria Rilke (1875-1926), Hermann Hesse (1877-1962), Salvador Dali (1904-1989), et probablement même Adolf Hitler (1889-1945) étaient des enfants de substitution.

Sur les dix enfants que René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, fit à sa femme, quatre moururent en bas âge et deux furent guillotines lors de la Révolution. Le célèbre écrivain<sup>1</sup> et homme public naquit dix ans après le premier héritier mâle décédé en bas âge et qui était lui-même né un an après le premier enfant, une fille, également décédée au berceau. Il hérita de l'un des prénoms de son aîné, René, qui signifie né à nouveau et qui était déjà porté par le père. Chateaubriand rejeta toujours ce prénom pour se libérer à la fois d'un père tyrannique et de ce frère mort.

Ludwig van Beethoven hérita du prénom de son frère aîné, décédé un peu plus d'un an auparavant à l'âge de quatre jours, ainsi que du talent pour la musique et du penchant pour l'alcool de ses ancêtres. On sait que, dans cette famille, il n'y eut que deux survivants parmi les sept enfants. En dehors de cet héritage, Beethoven devint rapidement sourd, ce qui paraît être la pire épreuve pour un musicien, et eut sa vie durant des problèmes avec les femmes.

Stendhal ne connut guère un destin plus favorable. Le premier enfant de Chérubin Beyle et d'Henriette Gagnon, son épouse, naquit le 16 janvier 1782 et mourut quatre jours plus tard. Le second, né presque exactement un an après son

<sup>1</sup>Chateaubriand : « *Mémoires d'outre-tombe*... Collection « la Pléiade », Editions Gallimard, Paris, (Collection « La Pléiade »).

aîné et, de ce fait, conçu trois mois seulement après son décès, reçut le même prénom que celui-ci : Marie-Henri. Sa mère mourut alors qu'il était âgé de sept ans. L'œuvre de Stendhal nous dévoile la quête pathétique d'une identité à travers les pseudonymes - au nombre de 24 entre 1811 et 1825, soit avant d'écrire ses principaux romans - et les personnages. En outre, dans « *La vie d'Henry Brulhard* », Stendhal pose les questions : « Qui suis-je ? Qu'ai-je été ? Que suis-je ? » pour conclure « J'ai toujours été ce que je suis ». Selon Wilson<sup>1</sup>, Stendhal a cherché toute sa vie un compromis avec son double, l'enfant mort dont il portait le prénom, pour pouvoir accéder à une vie autonome et personnelle.

Le fait de prénommer les enfants comme leurs aînés disparus relevait d'une tradition courante dans certaines familles, en particulier chez les Van Gogh où l'on relève au moins cinq Vincent parmi les ancêtres du peintre. On sait qu'il avait un frère, Théo, qui joua un très grand rôle tout au long de sa courte existence. On sait aussi qu'il eut un frère aîné, mort-né le 30 mars 1852, soit un an jour pour jour avant sa propre naissance et qu'ils furent l'un comme l'autre inscrits à l'état civil sous le numéro 29. Vincent Willem Van Gogh sera toujours obsédé par la présence de la tombe de son frère où il était gravé : « Vincent Van Gogh, 30 mars 1852 ». Celle-ci se trouvait dans le jardin de la maison, ou plutôt du presbytère, le père étant pasteur calviniste. Vincent « pensait être, au mieux, le remplaçant, au pire le meurtrier<sup>2</sup> » de ce « petit ange monté au Ciel »... Le comble est que Théo, plein de bonnes intentions, appellera plus tard son fils Vincent-Wilhelm ! Outre ses perturbations psychologiques, Vincent Van Gogh souffrait d'épilepsie dont les crises étaient favorisées par l'abus d'alcool. Le célèbre peintre se suicidera en 1890, soit à l'âge de 37 ans, sans avoir vendu une seule toile de son vivant.

Camille et Paul Claudel ont eu, le 1<sup>er</sup> août 1863, un frère aîné, Charles-Henri, qui mourut deux semaines plus tard, dix-sept mois avant la naissance de Camille, née le 8 décembre 1864. Le père, de dix-huit ans plus âgé que la mère était qualifié par Paul Claudel d'« espèce de montagnard nerveux, emporté, coléreux, fantasque, imaginatif à l'extrême, ironique, amer ». Très déprimée par la mésentente conjugale et le décès prématuré de son fils, la mère fut très déçue par la naissance de Camille et ne lui pardonna jamais de ne pas être le petit garçon qui aurait remplacé son cher Charles-Henri. Elle ne l'accepta jamais, allant même jusqu'à l'appeler l'« usurpatrice ». Garçon manqué par sa naissance

<sup>1</sup> E. Wilson : *Stendhal as a replacement child. Theme of the dead child in Stendhal writings. Psychoanalytic Inquiry*, 1988, 1, 8, pages 108-133.

<sup>2</sup> V. Forster : *Van Gogh ou l'enterrement dans les blés*, Le Seuil, Paris 1983.



et par l'ambiguïté de son prénom, Camille Claudel le fut par sa conduite et le choix de sa carrière. Seul un homme, à cette époque, pouvait avoir une existence aussi indépendante et devenir sculpteur. Elle n'en était pas moins femme et eut une liaison tumultueuse avec Rodin avant de sombrer dans la mélancolie et d'être internée dans un asile jusqu'à sa mort, à près de quatre-vingts ans.

Rainer Maria Rilke est né prématurément le 4 décembre 1875 à Prague et fut baptisé René - Karl - Wilhelm - Johann - Josef - Maria. René (Re-né) et non Rainer, ce qui n'est probablement pas un hasard lorsque l'on sait que l'année précédente le couple avait perdu, à l'âge de quelques semaines leur premier enfant, une petite fille prénommée Sophie, comme sa mère. La mère du poète reporta toute son affection sur son fils qui écrivit plus tard<sup>1</sup> : « Nous nous rappelâmes qu'il y avait un temps où maman désirait que je fusse une petite fille et non pas ce garçon que, mon Dieu, oui, il fallait bien que je fusse. J'avais deviné cela, je ne sais plus comment, et j'avais eu la pensée de frapper quelquefois l'après-midi à la porte de maman. Quand elle me demandait alors qui était là, j'étais tout heureux de répondre du dehors « Sophie » d'une voix que j'amenuisais si bien qu'elle me chatouillait la gorge. Et lorsque j'entrais ensuite (dans mon petit vêtement d'intérieur aux manches relevées qui ressemblait presque à un déshabillé de fillette), j'étais tout simplement Sophie, la petite Sophie de maman qui s'occupait dans le ménage et à laquelle sa maman devait tresser une natte, pour qu'il n'y eût surtout pas de confusion avec le vilain Malte, si jamais il revenait ».

Hermann Hesse, né en Forêt Noire le 2 juillet 1877, fut non seulement le remplaçant d'un frère aîné, né d'un premier mariage de sa mère, mort au berceau et portant le même prénom, mais dut à nouveau servir d'enfant de remplacement pour deux frères puînés décédés en bas âge. Veuve, Marie épousa Johannes Hesse, missionnaire aux Indes comme son prédécesseur. Elle tenait un journal dans lequel elle relata sa maladie lors de la naissance du second Hermann qui, à son tour, tomba malade. Ils en réchappèrent tous les deux et Marie écrit : « Le bon Dieu nous l'a donné une deuxième fois ». Un an après la naissance d'Hermann, elle donna naissance à un fils, Paul, baptisé dix ans après la mort du premier et qui décédera six mois plus tard. Gertrud naquit en juillet 1880 et mourut neuf mois plus tard de pneumopathie aiguë, comme son frère. L'enfance de Hermann Hesse fut continuellement perturbée par ces morts successives. Farell<sup>2</sup> nous dit : « Chargé de culpabilité pour la mort de ses deux cadets qu'il

croyait avoir causée magiquement, Hermann de ce fait entre dans la catégorie de ceux qui présentent un syndrome de culpabilité du survivant ».

Dans son autobiographie intitulée « *La vie secrète de Salvador Dali* », le peintre prétend qu'il avait eu un frère aîné, prénommé aussi Salvador et décédé à l'âge de sept ans avant sa propre naissance. Or, les registres de la mairie de Figueras<sup>1</sup> révèlent que ce frère est en réalité mort à vingt et un mois et vingt jours, soit exactement neuf mois et dix jours avant la naissance de son cadet... Le statut d'enfant de remplacement semble donc bien établi. L'artiste déclara en effet lui-même : « Grâce à ce jeu constant de tuer par mes excentricités la mémoire de ce frère mort, j'ai réussi le mythe sublime de Castor et Pollux, un frère mort et un autre immortel ». C'est probablement cela le génie créateur...

Adolf Hitler, enfin, est fortement suspecté d'avoir été un enfant de remplacement<sup>2</sup>. Dernier-né de la famille, il survécut à ses trois frères et soeurs décédés en bas âge. De nombreux spécialistes se sont penchés sur ce cas et il semblerait que : « l'amour maternel excessif [de ce seul enfant survivant] et que cette symbiose étroite entre la mère et l'enfant aient pu engendrer des sentiments d'omnipotence et d'infailibilité, qu'ils aient provoqué une inflation de son Ego, voilà une hypothèse plus solide ». Mais laissons aux psychiatres la responsabilité de leurs hypothèses, aussi solides soient-elles.

Le généalogiste s'est contenté de relever une situation relativement fréquente que nous avons tous, une fois ou l'autre, rencontrée dans le cadre de nos recherches et parfois dans notre propre ascendance. Un manque d'imagination de la part des parents lui semblait une explication un peu trop simpliste pour qu'il renonce à poursuivre ses investigations. Ses lectures l'ont conduit à découvrir de nombreuses situations analogues. Il est évident que l'on étudie plus volontiers le passé des personnages célèbres que celui d'un simple artisan de la Forêt Noire dont l'entourage avait sans doute d'autres préoccupations que ses états d'âme... La liste ci-dessus est loin d'être exhaustive mais peut certainement contribuer à donner un éclairage différent à votre travail de recherche. Ce qui peut paraître au profane ou même à vos proches qu'une simple liste d'ancêtres, peut souvent cacher des renseignements passionnants ou des secrets, prescrits depuis longtemps, mais qui, avec le recul, n'en sont pas moins émouvants.

<sup>1</sup> C. Chamoula : *Le noyau traumatique dans l'activité paranoïaque-critique de Salvador Dali*. Psychanalyse à l'Université, mars 1983.

<sup>2</sup> M. Plénat : *Cas limites*. In A. Porot, *Manuel alphabétique de psychiatrie*, Editions Masson, Paris 1984.

<sup>1</sup> Rainer Maria Rilke : *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, récits autobiographiques.

<sup>2</sup> D. Farell : *The forgotten childhood of Hermann Hesse*. Annual Psychoanalytic.

## JOURNAL DE PAUL QUARTIER-LA-TENTE, DES BRENETS, HABITANT AUX EPLATURES (suite et fin)

1850

- Janv. 8 Incendie de la caserne à Neuchâtel, ce sont les réfugiés Polonais qui y ont mis le feu.
- Février 6 La ville de Neuchâtel a été menacée d'incendie, les pompes on[t]<sup>1</sup> dû être dans la rue toute la nuit.
- 7 Bonne nouvelle pour nous.
- Mars 5 Reçu l'impôt personnel et industriel.
- 10 Le terrain était presque visible partout ; j'ai cueilli des perce-neige.
- 12 Le fils Guinzer nous a cassé 3 carreaux ; il a manqué de me tuer.
- Avril 2 Révolution des graveurs.
- 7 On a battu M. Renaud et M. André. D'autres ont aussi battu M. André de Valangin et un autre royaliste à Boinod.  
Le même jour, ils ont chanté la Marseillaise autour du temple à Neuchâtel pendant le service divin.
- 22 On a pris Guinzer, il volait à la Chaux-de-Fonds pendant que l'on criait au feu au Locle.
- 23 Payé 5 écus de Brabant<sup>2</sup> d'impôt à ces voleurs.
- Juin 1 Signé pour notre cher Roi.
- 21 Signé pour notre bonne Reine.
- Juillet 21 Le Tir Fédéral a commencé le 21 pour finir le 23. Le temps les a favorisés. Il n'en a pas été de même de la fête de gymnastique. Dans la nuit du 23 au 24, la pluie et le vent ont tout gâté. Ils ont mis un drapeau sur le plus haut sapin des Crosettes, 2 au haut des sapins vers chez nous (Charrière). La colonne est arrivée le 23 à 3<sup>1/2</sup> heures, les cadets et 4 cavaliers en tête, environ 9 à 10 cents gymnastes et autant de citoyens, des musiques, des tambours et 22 drapeaux qui flottent tous à l'Hôtel de ville. Il y en a 15 étrangers. C'était bien triste de se voir envahi par tant de vauriens. Chez le préfet ont enveloppé 4 vases avec du papier blanc et attaché avec du ruban rouge. Il y avait encore 90 à 100 drapeaux sans compter les étrangers.

<sup>1</sup> L'orthographe, les abréviations et la ponctuation de Quartier-la-Tente ont été respectées.

<sup>2</sup> Monnaie utilisée localement avant la monnaie fédérale.

- Juillet 21 Il a plu le vendredi soir et le samedi jusqu'à midi, ils sont partis dans la soirée.
- 25 Nous avons reçu une jolie et bonne nouvelle de notre très cher Roi.
- Août 15 Grande revue.
- 27 Révision de l'assurance des immeubles. Obligé d'assurer au pays et ces brigands mettent la moitié de ce que les maisons valent et assurent encore aux <sup>7</sup>/<sub>8</sub>. - Voilà la liberté de la République.
- Sept. 19 Payé l'impôt 5 Brabants.
- 22 On s'est battu à la Combe<sup>1</sup>, de minuit à 3 heures du matin, les Rouges et les Républicains pour la municipalité.
- 25 Une espèce de timbre poste<sup>2</sup>.
- 26 La municipalité a été proclamée au Locle, le Grand Conseil l'a ratifiée.
- 29 Nos républicains sont allés à Neuchâtel pour déterrer 2 voleurs de pays morts aux prisons de Neuchâtel en 1831, nommés Dubois et Petitpierre. - Ils veulent leur ériger des monuments, - c'est cela qui sera joli.
- Oct. 1<sup>er</sup> Le timbre poste a commencé le 1<sup>er</sup> du mois. 2<sup>1/2</sup> Rappen au-dessous d'une once, 5 Rappen<sup>3</sup> de 1 à 2 onces et 10 Rappen<sup>4</sup> de 2 à 4 onces, ainsi de suite.
- Nov. 6 Gueulé la rouge toute la nuit.
- 10 Le Général Radetzki<sup>5</sup> en médiation.
- 23 On a reçu une bonne nouvelle de notre bien-aimé Roi.
1851. Janv.  
11, 12, 13 Grande révolution au Vallon de S<sup>t</sup> Imier contre le Gouvernement conservateur. Ils ont brisé les fenêtres d'un magistrat de S<sup>t</sup> Imier. La maison a été cernée depuis dimanche 12 courant jusqu'au lundi matin 4 à 7 heures où ces effrénés sont allés planter un arbre de liberté, ce qui a fait qu'il a pu se sauver à la Chaux-de-Fonds avec plusieurs Conservateurs. Cet arbre est tombé sur un Républicain et l'a tué. Un conservateur qui descendait de sa glisse (traîneau) devant sa maison a été assailli par cette horde. On désespère de ses jours. Son fils qui a voulu le secourir a les nerfs des doigts coupés.

<sup>1</sup> La Combe : entrée des gorges de La Ronde près du Moulin Perret-Gentil.

<sup>2</sup> Premiers timbres fédéraux : poste locale, Rayon I et Rayon II, émis en 1850.

<sup>3</sup> Rayon I (bleu foncé).

<sup>4</sup> Rayon II (jaune).

<sup>5</sup> Radetzky (Joseph, comte von Radetz, 1766-1858) : commandant en chef des troupes autrichiennes en Lombardie, il fut chassé de Milan par la révolution en 1848. Gouverneur militaire de la Lombardie jusqu'en 1857.

- Janvier 11, 12, 13 Ils voulaient brûler M. Gouvernon, pharmacien, mais 32 des Rois bien déterminés l'ont sauvé.
- 26 On s'est battu à la Combe à coups de couteaux, toujours les rouges, ils ont gueulé plusieurs heures. La Municipalité a été votée dans l'assemblée. M. Vurflein était seul contre.  
Une lettre de notre cher Roi.
- 30 Vote.
- Février 2 Voté pour remettre 2 nouvelles bêtes (*sic*) au Grand Conseil. M. Bille ayant refusé, il faut recommencer. Le même jour, les rouges ont gueulé aux Cornes Morel<sup>1</sup> et au village : « A bas Colomb » qui avait été nommé député au Grand Conseil, et « Vive la Rouge ». C'était un train affreux.
- 9 On a fait la consécration du nouveau cimetière ; toutes les autorités civiles et ecclésiastiques y sont allées, accompagnées de 3 à 4000 personnes. Le même jour, on a enterré à la Ronde, un pâtissier étranger et une femme délaissée de son mari, gypseur italien. On les a promenés au temple et ensuite à leur dernière demeure. On a sonné 10 minutes et seulement 2 cloches. - Voilà la règle de la belle République. - Le vieux cimetière a été fondé, il y a 64 ans, il est maintenant abandonné.
- 15 Voté la municipalité, il y avait 618 votants, 444 contre et 170 pour. On a gagné de 374.
- 29 Election : le 29, il y a eu des votes, ce sont les bons<sup>2</sup> qui ont gagné et de vengeance les rouges ont crié et cassé 43 carreaux à la Société des Amis réunis royalistes ; de là ils en ont cassé 4 au Grand Frédéric. Après, ils sont allés crier « Mort au préfet », le charivari, insulté Fritz Courvoisier et ... (*illisible*). Ils ont fait ce train 3 soirs de suite, jusqu'à ce que 26 gendarmes soient arrivés. Le 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> soir, on avait cru mettre 2 compagnies sur pied, mais ils ne les ont pas écoutés, c'est pourquoi on a eu recours aux gendarmes. Le préfet a demandé sa démission.
- Mai 16 Votes perdus, la canaille a gagné.
- 30 On a installé Girard de Renan, le fameux corps-franc, préfet de la Chaux-de-Fonds. - C'est la canaille qui a fait cela -.
- Juin 17 Il est venu de Colombier 15 pièces d'artillerie avec leurs hommes et chevaux. Il y en avait de 5 Cantons. Ils ont couché à la Ch.-de-Fonds

<sup>1</sup> Les Cornes Morel : hameau situé à l'époque hors du village, aujourd'hui quartier de La Chaux-de-Fonds.

<sup>2</sup> Les bons : les royalistes.

- une nuit, et une nuit au Locle.
- Août 3 Nous sommes partis pour Genève, le 5 pour Nyon, le 6 pour Vevey. C'était la fête des Vignerons, c'était magnifique, le 7 nous avons couché à Lausanne et le 8 à la maison.  
Au commencement du mois nos gymnastes qui étaient à S<sup>t</sup> Gall sont allés faire les frondeurs sur l'Autriche et on les a fait prisonniers. Dans le nombre, il y a Grandjean, Villet et Bonjour.
- Septbre 14 Il y a eu une réunion de républicains à Fontaine. En passant par Valangin ceux du vignoble ont cassé des vitres à la Cure et ont insulté plusieurs personnes.
- 18 On a publié d'aller changer les monnaies contre des centimes.
- Oct. 15 Fête du Roi. Ils avaient défendu la prière qui se fait tous les mercredis. Nous avons fait la fête aux Planchettes.
- 1852
- Fév. 29 La Bourgeoisie de Valangin s'est tenue comme de coutume, mais les brigands de Républicains y sont allés en masse : Allemands, Français, Italiens et ce qui suit, ils ont battu, insulté les royalistes ; enfin, ont fait preuve de leur brigandage, sur les routes, dans les auberges, chez MM. Renaud, ils se sont battus entre eux pendant 2 heures sans quitter. Les Royalistes étaient partis.
- Juillet 30 La Bourgeoisie de Valangin a été dissoute par le Grand Conseil.
- 31 Voté un projet de loi infernale : 54 contre 6, nous sommes perdus.
- Août 7 Robespierre et ses complices<sup>1</sup> se sont emparés des biens et des drapeaux appartenant à la Bourgeoisie de Valangin.
- 9 On a mis en prison Mrs Robert et Studler. C'est Hertig de Bel air<sup>2</sup> qui les a accusés à tort.
- Déc. 7 Payé à ces coquins l'impôt municipal : 46 f.  
Le 27 et le 31, j'ai cueilli dans notre jardin, une pensée et une marguerite.
- 1853
- Fév. 23 Le Gouvernement a demandé sa démission en masse, à part Girard.
- Avril 22 Il y a eu une révolution à Fribourg, les conservateurs ont perdu ; on leur a pris des drapeaux et il y a eu 200 prisonniers, dont 18 chefs, du nombre, M<sup>(rs)</sup> Perrier et l'avocat Vuilleret. Le 1<sup>er</sup> a d'abord été condamné à 30 ans de Châlèvre<sup>3</sup>, on l'y a conduit le même jour malgré ses blessures.

<sup>1</sup> Robespierre et ses complices : les républicains, par dérision.

<sup>2</sup> Bel-Air : quartier de La Chaux-de-Fonds.

<sup>3</sup> Châlèvre : prison.

- Avril 24 Consécration du temple des Eplatures. Installation de M. Gagnebin, pasteur, et de Mrs les anciens par M. Du Pasquier, doyen de la Place. Il y avait un chœur de jeunes M<sup>rs</sup> et D<sup>elles</sup>.
- Sept. 20 On a commencé à 1 heure, après midi de creuser dans le pré, à côté de chez nous, pour des chéseaux<sup>1</sup>, rue de la Charrière.
- 26 Payé à la Municipalité 55 francs. La semaine passée, payé l'impôt.
- 1854**
- Janv. 11 Consécration du cimetière des Eplatures.
- Mars 14 Il y a eu pour la première fois un marché au bétail au lieu de foire. - C'est la République.
- Déc. 13 Enterré Fritz Courvoisier<sup>2</sup> avec les honneurs de la guerre.
- 1855**
- Mars 29 Enterré Droz Froelich<sup>3</sup> avec les honneurs de la guerre.
- Juillet 25 Grand tremblement de terre à 1 heure, après-midi et jours suivants 26 et 28. Des cheminées sont tombées.
- 1856**
- Mai 8 Mort du père Droz [dit] Pipolet à 5 heures du soir.
- Août 23 1<sup>er</sup> tir aux Eplatures depuis 1847.
- Spbre 3 A 3 heures du matin, les royalistes conduits par Mrs de la Ville et du Locle se sont emparés du Château de Neuchâtel. Sans coup férir. Les drapeaux prussiens ont flotté 24 heures, mais le 4 à 5 heures du matin, les hordes qui étaient descendues des montagnes sont allées les massacrer. 3 commissaires fédéraux étaient allés inviter les royalistes et leur avaient [donné] jusqu'à 6 heures, mais ces forcenés sont allés les surprendre à 5 heures et fait une vraie boucherie. Il y a 13 morts et 4 à 500 prisonniers. A la Chaux-de-Fonds, le 3 on a sonné et battu l'alarme pendant 2 heures.
- 22 Tous les prisonniers du temple (à Neuchâtel) sont sortis à part 25. Ici, il n'y a plus que M. Gagnebin.
- Oct. 12 Remplacé la Bourgeoisie de Neuchâtel par la Municipalité.
- Déc. 20 Nouvelles de la guerre.
- 22 Publié, 4 tambours en tête, la mise de piquet depuis 1812 à 1847. Défense à tous ceux de cet âge de sortir du Canton et les absents doivent rentrer. Le même jour, crié aux armes à 8 heures du soir.
- 24 Cuche et Delachaux ont adhéré à la République et le 27 Wuithier en a fait de même en donnant un banquet.

<sup>1</sup> Chésal, *plur.* chéseaux : emplacement d'un chantier pour une future construction.

<sup>2</sup> Fritz Courvoisier (1799-1854) : chef militaire de la révolution de 1848.

<sup>3</sup> Droz Froelich : autre révolutionnaire oublié par l'Histoire.

- Déc. 4 La ménagerie a maintenant un bon commencement : Jacot, [dit] sauterelle, Delachaux, [dit] grenouille, Cuche, [dit] rhin[oc]éros, Vuithier, [dit] corbeau, et le chef Dubois, [dit] vautour. Ce ne sont pas des bêtes rares, à part le rhinocéros. Les places au manège ne seront pas chères !

**1858**

- Janv. 14 On a voulu tuer Napoléon et sa femme.
- Mars 1 Après 10 ans de République, elle nous a gratifié du petit poids, de la petite mesure.
- Juillet 25 Votes gagnés.
- Août 8 Votes gagnés.
- Septbre Fête de leurs assassinats de 47 et de ceux qu'ils ont faits en célébrant la fête le 4. Enterré une de leurs victimes mortes le 8, et 2 qui sont agonisants.

**1859**

- Janv. 7 Une alerte au bureau des postes, beaucoup de pertes.
- Mai 16 A 3 heures du matin, la maison des chemins de fer a brûlé.
- Juillet On a pas ressenti de pareilles chaleurs depuis 1762.
- Novbre 25 Mort de M<sup>me</sup> Droz, [dit] pipolet.

**1861**

- 1<sup>er</sup> avril Voté pour changer la Municipalité - Gagné. Les anciens gouvernants ont fait 3 1/2 millions de dettes dont 9000 pour lesquels ils n'ont pas de quittances : - ils les ont empochés - et dans cette somme, il y a 3000 f. appartenant à la chambre de charité.
- Changé la Municipalité.
- Juin
- Juillet 21 Mort de M. Droz, [dit] pipolet.
- Novbre 23 Fribourg éclairé au gaz pour la 1<sup>ère</sup> fois.
- 30 Prendre des herbettes (cerfeuil) à notre jardin.
- 1861**
- Déc. 6, 7 Montes<sup>1</sup> de Droz, [dit] pipolet.
- 21 Vente de la maison de Droz, [dit] pipolet, à M. Sylvain Maire.

**1862**

- Un hiver comme l'on a jamais vu dans nos montagnes : point de neige à peu près, de la boue assez pendant 10 semaines et le char est allé tout l'hiver.
- Fév. 3 Cueillir des herbettes au jardin.
- 19 Mort de M. le pasteur Jeanneret à 7 hrs du soir.

<sup>1</sup> Montes : vente aux enchères.

- Fev. 22 Enterré le 22, plus de 1000 personnes à sa suite, généralement regretté comme il le méritait. Il est né le 13 juillet 1795. Elu pasteur à la Chaux-de-Fonds en 1830. On a sonné les 3 cloches.
- Mai 19 Les cerises à 25 cent. ; des paniers de fraises à très bon marché.
- Juin 8 Il y avait des cerises mûres dans le jardin de M. Benoît, rue de la Charrière.
- 19 Chauffé les fourneaux 4 jours de suite.
- 29 Chauffé le fourneau.
- Août On a récolté 100 émines<sup>1</sup> d'orge pour une aux grandes Crosettes chez M. Nussbaum.
- Sept. 8 Mort de M. Hertig de Belair, 25 personnes à sa suite.
- Novb. 11 Le Locle a été éclairé au gaz pour la 1<sup>ère</sup> fois.
- 18 Près de Morat, on a cueilli du raisin mûr pour la 2<sup>ème</sup> fois cette année, le 1<sup>er</sup> était au mois d'août.
- 1863
- Janv. 15 Mort de Mme la ministre Jeanneret<sup>2</sup> à 10 heures du matin.
- 29 A minuit 1/2 la maison du café Pierre Henri a brûlé à moitié, beaucoup de pertes.
- Mars 21 Mort de M. Henri-Florian Calame dans la nuit du 21 au 22 âgé de 55<sup>1</sup>/<sub>2</sub> ans. Généralement regretté, perte irréparable pour les Conservateurs.
- Mort de M. le pasteur Delachaux<sup>3</sup> à 4 heures du soir.
- Nov. 20 Mort de M. Ami Sandoz, généralement regretté.

\* \* \*

NdR :

Le document original, un cahier d'écolier à la couverture bleue, appartient au Musée paysan et artisanal des Eplatures. Il est déposé dans la salle du Maire Louis Challandes, à la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

<sup>1</sup> Emine : unité de capacité pour le grain ; l'émine de Neuchâtel valait 8 « pots » neuchâtelois, soit 15,325 litres, la moitié d'un setier ou le 1/24 d'un muid, et par la suite 10 « pots fédéraux » d'une capacité totale de 15 litres. 21 émines d'orge valent assez exactement 32 décalitres.

<sup>2</sup> Mme la Ministre Jeanneret : la veuve du pasteur Jeanneret.

<sup>3</sup> M. Contant Delachaux, pasteur.

## QUESTIONS ET REponses

98 R 07

M. Pierre-Yves FAVEZ, Lausanne

J'ai parcouru avec intérêt la dernière publication de la Société neuchâteloise, dans laquelle j'ai trouvé la même demande de M. Gérard BUDA à qui j'avais répondu le 5 février 1997 dans le cadre des ACV en le renvoyant aux BOUDAT de Bure et Porrentruy (cf. André Rais, *Le Livre d'or des familles du Jura*, tome 1, p. 261), la mutation pouvant être due à une graphie germanique.

98 Q 11

M. Serge Thuillard, Nanteuil-sur-Marne

Recherche l'ascendance d'Henri Louis LEUBA, fils de feu Henri François, originaire et résidant à Buttes, qui reconnaît être le père de Cécile-Mélanie RATEZ, fille illégitime de Françoise, elle-même fille de Sébastien RATEZ, originaire de Saint-Vit (Doubs).

98 Q 12

Mme Chantal ROELLY, Villeneuve d'Ascq

Recherche l'ascendance de Ferdinand Auguste PERRET, de La Sagne, époux de Marguerite DUVOISIN. Leurs filles sont nées à Renan : Louise Elisabeth, décédée à Besançon le 3 mars 1863, épouse à Renan le 12 novembre 1817 Philibert WUILLEUMIER (contrat de mariage chez Me Gagnebin) ; Julie, née en mars 1794 à Renan, épouse de Frédéric JEANMAIRE, des Brenets, décède le 23 mars 1847 ; Théodine qui épouse à Renan le 30 avril 1831 Gustave BOREL, de Couvet.

98 Q 13

Mme Chantal ROELLY, Villeneuve d'Ascq

Recherche l'ascendance de Jean-Pierre WUILLEUMIER, fils de Jean-Pierre et de Marianne MATHEY, né à Tramelan le 6 novembre 1768, décédé à Besançon le 29 mars 1839. Epoux de Philippine JEANNERET-GROSJEAN, du Locle ; recherche aussi ascendance JEANNERET-GROSJEAN.

98 Q 14

M. Manuel AICHER, Dietikon

Recherche tous renseignements concernant Charles Etienne BOSSON.

98 R 14

M. Pierre-Arnold BOREL

Famille **BOSSON**, de la paroisse d'Onnion, du village de Saint-Jeoire en Faucigny, en Savoie. Branche établie en la principauté de Neuchâtel.

I.

**Nicolas BOSSON**, fils de Marin et de Josepha SUCHET. Natif de Saint-Jeoire. Il va vivre à Cressier en la principauté de Neuchâtel en Suisse. C'est dans ce village qu'il décédera le 14 décembre 1820. Il y a épousé le 19 mai 1777 **Marie-Madelaine MASSIN**, fille de feu Henry. Le frère du marié, Joseph BOSSON, est témoin à leur mariage.

Leurs enfants naissent et sont baptisés à Cressier. **Marianne**, née le 11 mars 1778, mourra le 25 septembre 1831. Elle épouse Christ BÜHLER, originaire d'Eriz au canton de Berne. **Joseph** (ligne directe) est né le 13 août 1784. Sujet du duc de Savoie, résidant à Cressier, les autorités de ce village lui établissent, en date du 30 novembre 1823, un certificat d'honorabilité. Lors de son mariage il dit être Savoyard du département du Mont-Blanc mais domicilié à Cressier.

II.

**Joseph BOSSON**, fils de Nicolas, sujet savoyard, né à Cressier le 29 septembre 1779. Le 30 novembre 1823, il reçoit son certificat d'honorabilité; il reçoit aussi le 18 octobre 1832 la médaille de fidélité au roi de Prusse, prince de Neuchâtel. C'est à Cressier, le 14 avril 1806, qu'il se marie avec **Françoise KÄSER**, fille de Jean, originaire de Bösinggen au canton de Fribourg, et de Marguerite Loutan. Elle mourra à l'âge de 40 ans le 3 avril 1820. Veuf, Joseph épouse en secondes noces, le 8 janvier 1826, aussi à Cressier, **Marie-Anne MAYER**, fille d'Abraham. Joseph aura enfin une troisième épouse, **Marie-Rose-Philippine MARTIN**, fille de Pierre-Antoine, à qui il s'unit à Cressier le 4 avril 1837.

Cinq enfants du premier lit, sont nés et ont été baptisés à Cressier. **Joseph**, né le 25 août 1806, boulanger-épiciier, tient boutique au village; il épouse à Cressier, le 29 septembre 1831, **Marie-Thérèse-Victoire BREGUER**, fille de Jean-Baptiste. Le témoin du mariage est le frère cadet de Joseph, **Charles Marin** (ligne directe) né le 9 octobre 1808. **Marie-Eugénie**, née le 7 janvier 1811 et morte le 18 juin 1878 à Saint-Blaise, a épousé le 30 décembre 1842 François-Joseph ROULIN, d'Estavayer-le-Lac. Suivent **Edouard-Joseph** né le 3 août 1813 et **Valentine**, née le 23 octobre 1815. Enfants du troisième lit: **Marie-Joséphine** née le 29 mai 1837, François-Alexis né le 21 novembre 1838 et **Marie-Elise** née le 17 juillet 1844.

III.

**Charles-Marin BOSSON**, fils de Joseph, d'Onnion en Faucigny, né le 9 octobre 1808, se marie le 5 septembre 1836 avec **Eugénie VEILLARD**, fille de Marie-Thérèse VEILLARD, de Cressier, où naissent leurs neuf enfants: **Marie Philomène** le 16 août 1837, **Gustave-Adolphe** le 17 janvier 1840, **Marie-Stéphanie** le 31 octobre 1841, **Marie-Madeleine** le 23 décembre 1842, **Charles-Etienne** (ligne directe) le 20 janvier 1845, **Laurent Albert** le 13 mars 1847, **Louise-Constance** le 16 novembre 1848, **Cécile-Adélaïde** le 22 novembre 1850 et **Elise-Clémence** le 21 novembre 1852.

IV.

**Charles-Etienne BOSSON**, fils de Charles-Marin, né le 20 janvier 1845, sera « maistre-masson »<sup>1</sup> à Cressier, village où il épouse **Marie-Eulalie ROSSEL**, née le 13 septembre 1843, fille de Jaques-Henri, originaire d'Enges, et de Catherine-Clémentine HENTENSOHN. Leurs enfants naissent à Cressier: **Charles-Eugène**, le 27 janvier 1869, **Edouard-Albert**, le 26 mai 1870 (probablement décédé en bas âge), **Edouard-Armand**, le 7 octobre 1871, **Edouard-Albert**, le 2 décembre 1873, et **Marie-Rose-Eulalie**, le 14 mai 1876.

98 Q 15

Mrs Juliette APRATO, Los Angeles

Recherche l'ascendance d'**Aimé JUNOD** (1794-1862), fils de Jonas-Pierre, de Lignièrès, et de Marie-Marguerite JAQUET.

98 Q 16

Mme Annie BARDOT, Alligny-sur-Cosne, Nièvre

Recherche l'ascendance de sa grand-mère: **Berthe-Marie BOREL**.

98 R 16

M. Pierre-Arnold BOREL

**Berthe-Marie BOREL** naît le 1<sup>er</sup> janvier 1878 au 37 de la rue de l'Ecluse à Neuchâtel. Le 11 juillet 1907 elle épouse à Paris (XI<sup>e</sup>) **Julien DUBOIS-DIT-COSANDIER**, du Locle, né le 28 mars 1882.

Elle est fille de **François-Edouard BOREL**, horloger, né à Couvet le 7 novembre 1857, époux de **Rosette CLERC**, fille de Jean, de Praz au Bas-Vully (canton de Fribourg) et de Marie née NOYER.

<sup>1</sup> Maître maçon.

**François-Edouard**, fils de **François-Edouard BOREL**, né à Couvet le 17 juin 1721, a épousé en 1843, **Henriette Hortense KOPP** fille de Nicolas et d'Henriette JORNOD, de Travers.

**François-Edouard** est le fils de **Pierre-Henri-Constant BOREL**, né à Couvet le 13 décembre 1793. Il lutte dans les rangs royalistes. Sa femme est **Pauline BONZON**, de Travers.

**Pierre-Henri-Constant** est le fils de **Pierre-Henry BOREL**, baptisé le 10 avril 1763 à Couvet et décédé à Neuchâtel le 4 novembre 1823. Il épouse, le 2 mars 1793 à Neuchâtel **Marie-Isabelle PETITPIERRE**, fille de Jonas, de Couvet, et de **Susanne-Marie BERTHOUD** dite Esabeau, décédée le 12 mars 1815 à 48 ans et demi.

Enfin, **Pierre-Henry** est fils de **Pierre BOREL**, « masson » au Mont de Couvet, et de **Marie-Esther JACOT-DESCOMBES**, fille de Jeanjaques, du Locle, bourgeois de Valangin.

98 Q 17

**John W. MCCOY**, Long Beach, Californie

Recherche la souche de la famille **DE GELIEU**, branche de **Bernard** fils d'Abraham.

98 R 17

**M. Pierre-Arnold BOREL**

**JEHAN GELIE**, sieur de La Villotte près d'Issigeac en Périgord. Il teste en 1557.

Il a épousé, dix ans auparavant, **Mariotte GUYRAULD**, avec qui il a eu un fils : **Bernard GELIUS**, né en 1548 à La Villotte, au comté du Périgord. Il arrive à l'âge de onze ans à Genève pour être élevé dans la foi protestante. Il fait des études de théologie et devient l'ami du réformateur **Théodore de Bèze**.

98 Q 18 Centre de généal. protestante, Paris (**F.A. CARPENTIER ALTING**)

Recherche la descendance du couple **Abraham HUGUENIN**, fils de David, communier du Locle, bourgeois de Valangin en la principauté de Neuchâtel (Suisse), laboureur, et de **Jeanne-Marie DROZ dit BUSSET**, dentelière, fille d'Abraham, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, mariés le 29 juin 1720 au Moûtier du Locle. Leurs sept enfants ont été baptisés protestants au Locle, dont **Louis HUGUENIN**, né au Locle vers 1735.

Il annonçait son mariage à La Haye (Pays-Bas) le 7 juillet 1765 avec **Jeanne Françoise REYROUX (RAYROUX)**. Il était soldat au régiment suisse des colonels Ernst et Sandoz.

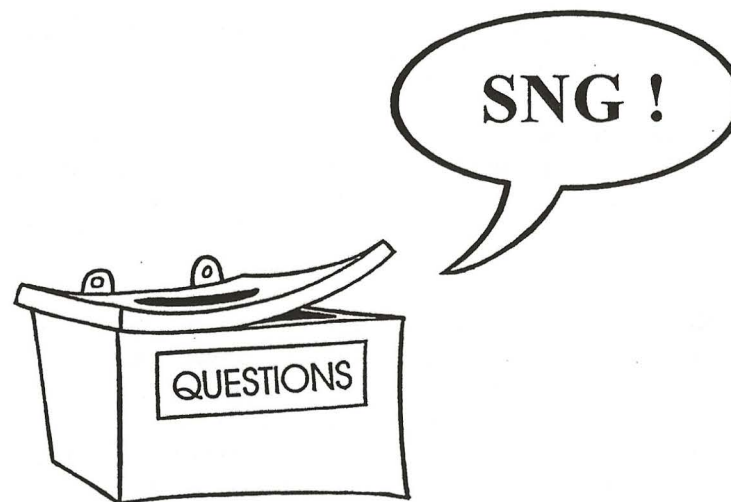
98 Q 19

**Marie-Claire JUILLARD**, Guebwiller

Recherche les ascendants de deux Anabaptistes nés en Suisse :

1) **NEUENSCHWANDER Théophile**, né le 20.03.1834 à Amsoldingen (BE), le 20.03.1834, marié à **Marie-Thérèse CANAUX** le 09.03.1881 à Besançon (25) et décédé le 02.11.1905 à Pesmes (70).

2) **RAMEZIN (RAMSEYER) Elisabeth**, d'Eggiwil (BE), née en 1789 (probablement au Locle ?), mariée à **Pierre Joseph VERCHOT** le 17.09.1815 à Mancenans (25) et décédée le 11.04.1861 à Maîche (25).



## OSCAR HUGUENIN A LA SAGNE 1842 - 1860

par Jean-Gustave BEGUIN, ancien président de Commune

Tous les biographes et spécialistes de notre illustre concitoyen s'accordent à reconnaître qu'ils ne savent pas dans quelle maison il est né, où il a habité. Quelques recherches aux archives communales nous permettent d'y voir plus clair, à défaut d'être complètement renseignés.

Son père Alfred Huguenin, fils de Charles-Henri, est né à La Chaux-de-Fonds en 1818. Le 13 avril 1839, il obtient en tant que non-communier, la Tolérance et le droit d'habitation à La Sagne ; il est domicilié « Sur le Crêt ». Il exerce le métier de poseur d'échappements. Au mois d'août de la même année, il se marie en prenant Henriette Martin, de Peseux, pour épouse. Quatre enfants voient le jour dans la maison qui portait alors le numéro 69 dans le recensement communal de 1854 : Jules-Alfred (1840), Laure-Henriette (1841), Oscar (18 décembre 1842) et Auguste (1844).

Vivaient également dans ce pâté de maisons, à cette même date, les familles d'Ernest Droz, Alfred Jacot, Constant Perret, Isaline Perret, Jacques Bugnoz. La famille Matile en était propriétaire et Ulysse Matile avec sa femme Rosine et son beau-frère Contant Tissot élevaient leurs cinq enfants qui furent peut-être les compagnons de jeu du petit Oscar Huguenin.

Nous savons que ladite famille Matile, à part l'horlogerie, tenait une boulangerie qui se trouverait aujourd'hui au rez-de-chaussée de la petite maison de Crêt 71. Il y a de fortes présomptions que les Huguenin y aient vécu au deuxième étage jusqu'en 1855. Ils déménagèrent alors dans le quartier de Miéville (actuellement Miéville 110), dans une maison locative de six appartements spacieux pour l'époque, que le justicier Félix-Henri Vuille-Bille, né en 1783, commerçant, avait fait construire à côté de sa ferme en 1846.

Il est aussi probable que les idées « politiques » aient influencé Alfred Huguenin, fervent royaliste, dans le choix de son nouveau logement. Entre parenthèses, l'épouse du capitaine Paul Fabry n'était autre qu'Eugénie Vuille-Bille, fille de Félix-Henri sus-nommé.

Oscar Huguenin a vécu cinq années de son adolescence à Miéville 110, pour s'en aller à Bôle en 1860. C'est en 1866 qu'Alfred Huguenin, en compagnie de son épouse Henriette et de ses enfants Jules-Alfred et Laure-Henriette, marquent leur présence pour une dernière fois au recensement du début de l'année. C'est, dès lors, le déplacement de toute la famille à Bôle où réside Oscar Huguenin, instituteur. Selon les archives de l'époque, l'horlogerie était déjà victime d'une très grave crise économique.

### Commentaires :

De « Sur le Crêt » à Miéville, Oscar Huguenin a été marqué par ces quartiers et ses dessins prouvent bien qu'il a été inspiré par les vues quotidiennes du Coin, des Coeudres, de Marmoud, des Quignets, de la Roche-aux-Crocs, de Sagne-Eglise où il se rendait souvent chez le Pasteur Bonhôte d'abord, Humbert-Prince ensuite. Il a aussi campé ses personnages dans les alentours d'où il vivait (Château des Amours, Charles-Aimé Gentil - Sur le Crêt, l'apprenti-tailleur, etc.).

Concernant la participation à l'insurrection royaliste de septembre 1856 du père d'Oscar, elle s'était terminée par une fuite à Morteau où il se réfugia pendant plusieurs mois ; le recensement de 1857 l'annonçait simplement « absent temporairement » !

### Sources d'information :

- Archives communales - Délibérations du Conseil administratif - Etat civil - Registre des baptêmes.
- Recensement annuel de la population dès 1852, par quartiers et maisons.
- Divers actes des familles Matile et Vuille-Bille.

Miéville 114, décembre 1992.



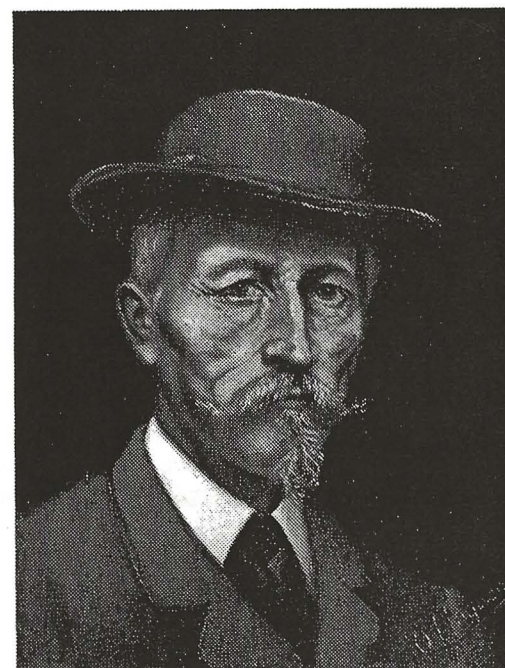
## A PROPOS D'OSCAR HUGUENIN, AUTEUR NEUCHATELOIS

par Eric-André KLAUSER, historien

- Oscar Huguenin n'a fait qu'un remplacement d'un instituteur malade, à Couvet, d'octobre 1860 à mars 1861 ; dès avril, il est nommé à Bôle.
- L'album «*Episodes de l'internement en Suisse de l'armée Bourbaki en 1871*», croquis d'Oscar Huguenin à Bôle, prix Fr. 5.--, Imprimerie J.-J. Ulrich, Zurich, chez H. Appenzeller éditeur. Il contient 6 croquis et 6 textes en vers d'accompagnement. Les croquis portent l'indication «*Lichtdruck von Römmler & Jonas, Dresden*». Cet album est conservé à la Zentralbibliothek de Lucerne, Sempacherstrasse 10.
- L'homme de lettres Philippe Godet disait de lui : «*Oscar Huguenin écrivain et dessinateur n'avait qu'une préoccupation, conserver le souvenir respectueux de notre passé local*».
- Le tableau peint par Oscar Huguenin et offert à la ville de Boudry, déposé à l'Hôtel de ville, est une huile de 90 sur 65 cm, représentant trois personnes, en l'occurrence trois Anciens d'Eglise de la paroisse de Bôle-Colombier (Eglise indépendante de l'Etat), soit, de gauche à droite :
  - Charles-Frédéric Marthe (1812-1893), architecte, archéologue, restaurateur de monuments anciens, sculpteur et professeur de dessin d'Oscar Huguenin lorsqu'il enseigna à La Chaux-de-Fonds ;
  - un paysan anonyme de Bôle ;
  - Oscar Huguenin.
- L'autportrait peint à Boudry en 1895, huile sur bois de 22,2 sur 16,8 cm, représente Oscar Huguenin plus âgé que sur le précédent. Il est déposé au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel. De nombreuses oeuvres artistiques du peintre, dessins, huiles, appartiennent à des collections privées et publiques : Salle du Maire Louis Challandes à la Bibliothèque de la Ville à La Chaux-de-Fonds, Musée de l'Areuse à Boudry, Archives de l'Etat à

Neuchâtel, Musée régional du Val-de-Travers à Môtiers, Musée de La Sagne, Musée paysan des Eplatures, etc.

- Les oeuvres littéraires d'Oscar Huguenin, soit ses 15 romans, recueils de nouvelles et récits ont été réédités, depuis 1977, par l'Imprimerie Nouvelle à Neuchâtel, puis par les Editions Belle-Rivière à Lausanne et par l'Imprimerie La Fusion à La Chaux-de-Fonds.
- Son roman *Le Solitaire des Sagnes* avait paru pour la première fois en 1893.



**Oscar HUGUENIN (1842-1803)**  
**Autoportrait**

(1895, Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel)

On sait qu'**Oscar HUGUENIN** s'est marié deux fois :

**Anna ENGWILLER**, sa première épouse, était fille du pasteur d'Hérisau. Celui-ci délaissa son pastorat pour pouvoir devenir chancelier de l'Etat d'Appenzell-Rhodes extérieures. **Anna** était née à Teufen le 10 octobre 1852 et mourut en couches en 1876, à Boudry, à la naissance de leur petite **Laure** (1876-1918).

**Elisabetha ENGWILLER** (1851-1906), sa seconde épouse, lui donna deux enfants :

**Anna**, née en 1885, décédée à Neuchâtel en 1983 ;  
**Alfred**, né en 1887, décédé en 1926, sans descendance.

**Anna** épouse en premières noces **Felix LANGEN**, de Cologne, ingénieur, de la famille propriétaire des Sucreries Langen en Allemagne et à Monthey en Suisse. **Anna** épouse ensuite **Gerhardt RITTERSHAUS**, médecin à Schweinfurt, cousin germain du premier mari dont une fille, **Anne-Marie** née en 1918, est l'unique descendante de l'écrivain **Oscar HUGUENIN**.

Ouvrages à consulter :

- *Oscar Huguenin, imagier du Pays de Neuchâtel*  
par Eric-A. Klauser, Editions du Ruau 1992
- *Oscar Huguenin*  
par André Tissot-Daguette, dans *La Revue neuchâteloise* n° 102, 1983.
- *Oscar Huguenin-Tenet, peintre et écrivain et son ascendance*  
par Pierre-Arnold Borel dans *l'Annuaire de la SSEG*, année 1981.
- *Oscar Huguenin - Treize œufs à la douzaine*  
article illustré paru dans *l'Express* du 2 décembre 1992.
- *D'Oscar Huguenin à Marcel North*  
avec autoportrait, dans *Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel* du 29 mars 1992.

## Ascendance du côté maternel du conteur et patoisant neuchâtelois Oscar HUGUENIN

I.

**Oscar HUGUENIN-TENET** 1843-1903 ; communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, est le fils d'**Henriette MARTIN**, fille de **David**, communier de Peseux.

II.

**David MARTIN**, fils de **David**. Né à Peseux le 5 novembre 1778, y est baptisé le 15 du même mois. Son parrain est François Roulet, de Peseux. **David** décède avant novembre 1813. Le 14 septembre 1805, il s'est marié à Boudry avec **Marie-Isabeau BINDITH**, née le 25 mai 1786 à Boudry où elle a été baptisée le 2 juin de la même année. Fille de **Guillaume BINDITH** et de **Marie-Marguerite EMONET**, fille d'**Isaac**, bourgeois de Boudry, elle est déjà veuve de **Philippe CRETINIER**.

Enfants de **David MARTIN** :

**David** sera dit feu avant 1850 ; époux de **Laure PETERS** qui, elle, décédera le 16 avril 1869 à Peseux. Une fille : **Isabelle**.

**Charles-Auguste** qui sera l'époux de **Marie-Louise DUVOISIN**, dont un fils, **Auguste**, né le 7 février 1840, mort le 16 novembre 1860.

**Rosette** épousera **Daniel Frédéric GILLES**, de Paris.

**Augustine** épouse à Boudry **Jean MEISTERHANS**.

**Henriette** (ligne directe), née le 2 novembre 1813 à Peseux, baptisée le 20. Le 10 août 1839, à La Sagne, elle épouse **Alfred HUGUENIN-TENET** ; ils sont les parents d'**Oscar HUGUENIN**, écrivain, instituteur et patoisant.

Les portraits d'**Henriette** et d'**Alfred HUGUENIN** ornent la salle des mariages de La Sagne.

III.

**David MARTIN**, fils de **David**, communier et natif de Peseux, né le 13 septembre 1750, décédé avant 1805. Le 13 décembre 1777, il se marie avec

**Marie Esabeau BEDAUX**, née en 1751, morte à Peseux le 3 août 1823.

Enfants :

**Josué**, qui possédera une vigne sur les hauts d'Auvernier au lieudit Le Cudeau en dessous des vignes des Chansons.

**David** (ligne directe), 1778-1813.

IV.

**David MARTIN**, fils d'**Henri**, baptisé le 7 janvier 1730 à Boudry ; sa femme est **Elisabeth**, qui est elle-même née **MARTIN**.

(Renseignements sont tirés en partie d'un acte de partage daté du 17 mai 1833).

**Famille BINDITH, bourgeoisie de Boudry, branche des Métairies de Boudry**

I.

**Guillaume BINDITH**, fils de **Guillaume**, bourgeois et résidant de Boudry. Sera dit feu vers 1786. Sa femme :

**Marguerite EMONET**, fille d'**Isaac** bourgeois de Boudry. Leurs enfants naissent en cette ville, ce sont :

**Marie-Esabeau** (ligne directe par les femmes), née le 25 mai 1786. Elle épousera le 14 septembre 1805 **David MARTIN**, de Peseux ; ils sont les grands-parents d'**Oscar HUGUENIN-TENET**.

**Marie-Marguerite** mourra le 22 juillet 1858 à Neuchâtel, ayant épousé le 9 février 1811 **Abram-Henri FAVRE**, bourgeois de Boudry, qui mourra en 1871. Eux seront les parents de **Louis FAVRE**, écrivain, cousin germain de la mère d'**Oscar HUGUENIN**.

**Susanne-Marie** sera l'épouse d'**Henri-François ROULET**, de Peseux, où il mourra avant 1838. Leur fille **Marianne** naît le 6 mars 1807. Le 27 octobre 1838, les **ROULET** achètent une maison à Boudry ; il la lègueront à **Henriette HUGUENIN-TENET-BINDITH**, leur nièce et la mère d'**Oscar HUGUENIN**.

**Sophie** sera l'épouse d'un vigneron nommé **UDRIET**, bourgeois de Boudry et fermier de la famille **DE PIERRE**, à Trois Rods.

**Pierre** et **Jean UDRIET**, leurs descendants.

II.

**Guillaume BINDITH**, bourgeois de Boudry et sa sœur, **Marie Esabeau**.

(Transmis par Anne-Marie RITTERSHAUS, petite-fille d'**Oscar HUGUENIN**).

## EXTRAIT DES MEMOIRES D'ABRAHAM CHAILLET (suite et fin)

Dans notre Bulletin d'août 1997, M. Georges Fallet a publié quelques notes issues des Mémoires d'Abram Chaillet telles qu'il les avait trouvées dans le Fonds Jean Pettavel, classeur 14, B 14. Il s'agit en fait d'une copie abrégée de la publication de cet ouvrage dans notre revue locale d'histoire, le Musée neuchâtelois, dont voici le description exacte : **Abraham CHAILLET**, « Mémoire de plusieurs choses advenues remarquées par moy, Abraham Chaillet d'empuis l'an 1614 », dans *Musée neuchâtelois* 1880, p. 240-247 [pour les années allant de 1604 à 1621], p. 270-272 [années 1621-1623]. 1881, p. 24-28 [années 1624-1625], p. 218-220 [année 1626]. 1883, p. 97-98 [années 1626-1627], p. 192-193 [année 1627], p. 303-304 [suite de l'an 1627]. 1884, p. 72 [année 1628], p. 134-136 [années 1628-1629], p. 216 [années 1629-1630], p. 244-246 [année 1630], p. 276-278 [suite de l'an 1630]. 1886, p. 50-52 [suite de l'an 1630], p. 72-76 [années 1631-1635], p. 94-99 [années 1636-1639], p. 169-171 [année 1639], p. 200 [année 1640], p. 301-302 [années 1642-1644]. 1887, p. 28-30 [années 1645-1646], p. 55-56 [années 1648-1649], p. 78-79 [années 1649-1651], p. 202 [année 1652], p. 314 [suite de l'an 1652]. 1888, p. 53-54 [années 1652-1653], p. 102 [année 1653], p. 269-270 [suite de l'an 1653]. 1889, p. 52 [année 1654], p. 219-220 [années 1654-1655], p. 296-298 [année 1655]. 1892, p. 53 [suite de l'an 1655]. 1893, p. 121-122 [année 1656], p. 218-219 [année 1656], p. 244 [année 1657]. 1894, p. 21-22 [suite de l'an 1657], p. 44-45 [année 1658-1659], p. 71-72 [année 1659-1660]. 1896, p. 18-20 [année 1661-1662], p. 75-76 [année 1662], p. 194 [suite de l'an 1662], p. 215-216 [année 1663]. 1897, p. 284 [suite de l'an 1663]. 1898, p. 50-51 [suite de l'an 1663], p. 73-74 [suite de l'an 1663], p. 122-123 [année 1664]. 1900, p. 25 [année 1665]. En 1900, la publication s'est arrêtée brusquement, même si la mention « à suivre » indiquait que le document original ne se terminait pas aussi abruptement.

Nous avons eu la chance de retrouver les textes qui avaient servi de base à cette édition de texte. En fait, il y a deux documents : le premier (Ms A 580 à la BPUNeuchâtel, un registre [26 x 41 x 1 cm] contenant 93 p) est une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle couvrant la période allant de 1614 à 1642; Elle renferme de nombreuses indications généalogiques.

Le second (Ms A 636 à la BPUNeuchâtel un registre [20 x 32 x 1 cm] contenant 61 f., original ou copie du XVII<sup>e</sup> siècle) décrit la période allant de 1643 à 1673. Mais quelques folios lui manquent en particulier ceux traitant des années 1622-1642 (f. arrachés au début), des mois de juillet 1669 à septembre 1670 et de fin avril 1673 à novembre 1673. Ce texte est inédit en grande partie, car celui qui l'écrivait dans le Musée neuchâtelois ne copiait que quelques lignes par page manuscrite et s'est arrêté en 1665.

Nous avons donc trouvé intéressant de terminer cette publication. Nous avons pris le parti de copier intégralement la première page de l'an 1643. Vous y verrez la richesse de ce texte avec, **en gras**, les lignes éditées dans le Musée neuchâtelois. Puis, nous poursuivrons en nous limitant aux annotations généalogiques inédites (de 1665 à 1673) d'Abraham Chailliet.

Germain HAUSMANN

[f. 1r] [en marge] 1643

Dès le 3 janvier jusques au 22, temps clair et beau, mais froyd et geloict les nuicts. Le 22 vend et pluye. Le 25, jour Saint-Paul, vend occidentaux et septentrionaux tout le jour, un peu pluye le matin et le soleil claira jusques à troys heures après mydy, que le temps se couvrit, pleut un peu et nègea un peu à la Montagne. Le 26 fust l'arc céleste au ciel et encor le lendemain dès delà du lac tendant sur Chumond.

Le dernier dudict, un mardy, fust faict jeûsne public et général par tous les lieux réforméz du pays de Suisse, ici et à Genève.

Le moys de février fust froyd, nègeux, venteux et, sur la fin, venteux et pluvieux; parfoys quelque jour de beau et doux.

Le commencement de mars fust nègeux, venteux; le millieu assez beau et froyd les nuictz. Le 19 chaud et tonna du costé d'Yverdon. Le 25, tonna derechef et des esclairs et fist une bonne pluye douce entre les huict et neuf heures du soir. On commença à fosseurer<sup>1</sup> le 22. Le 26, un dymange, en allant au presche, les nuées fort basses envyron une bonne heure et, en revenant du presche, les nuées s'estant levées, la terre jectoict des vapeurs surtout sur les

<sup>1</sup> Fosseurer : labourer les vignes à l'aide d'un fossoir.

vignes desjà fosseurés comme des fumées qui s'eslevoient en l'air. Et pluye sur le soir à la nuict.

Le mesme jour, Dieu a retiré à soy un filz au beau-frère, Emer Rossellet, ministre à Bevaix. Son nom : Daniel.

Froyd le 29 et gela le 30 et 31 la nuict.

Le commencement d'avril fust assez froyd et beau les 9 premiers jours. Le 10, tonnat et fist de la pluye. L'onze byse froyde et gela la nuict, et le 12, 13 et 14 encor. Le 15 un peu pluye. Le 16 les nuées basses. Le 17 froid. Le 18 pluye et nège aux Montagnes; ancor le 19. Beau et doux le 20, 21, 22, 23. Pluye un peu le 24. Froid le 25, 26, 27, 28. Doux le 29 et 30.

**Le 6, Dieu a retiré à sa part mon oncle, Gulliaume Chailliet, envyron les deux heures du soir, aagé de 85 ans. C'estoict le plus vieux de cinq frères et les a tous survescus.**

Le 9, Dieu a retiré à sa part Marrie, fille de feu mon frère, Louy Chailliet, aagée d'environ 15 ans, à Saint-Aubin le Lac où sa mère c'estoict remariée au chastelain dudict lieu.

Le 16 les nuées fort basses. Les pruniers, cerissiers et quelques autres arbres en fleurs, mais n'y heu peu du dommage (Dieu [soit] loué).

Le 17 dudict, Abraham, filz du beau-frère, le chastelain Rognon, mon fillieul, a esté ensevelict.

[en marge] may

Doux et beau le 1, 2 et 3 de may. Tonnerres et pluye le 4. Grande byse le 5, 6. Et moyctié du 7 gela bien dès Chambrellin en hault. Pluye le 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Vend et joran le 15. Le 16 pluye, un peu froyd. Pleust tout le jour le 17 et nègea à la Montagne bien deux grands pieds et la nuict encor jusques au bas des Préz Devant, tout estoict blanc de nège jusques à Montmolin. Et le 18 encor nège et pluye ici, et fayssioict froid. Et la nège fust encor le 19 et 20 à la Montagne. Le 21 le beau temps se remit, mais un peu pluye la nuict. Beau et assez chaud le reste dudict moys.

Les vasches qu'on avoict mené à la Montagne le 16, l'en fallus ramener en bas le 18 à cause de la nège. On les remena le 22.

Le 20, le cousin Josué Rollin, de Neufchâstel, a esté ensevellit.

Le 21, le cousin Louy, filz de feu mon oncle Gulliaume Chailliet, a presté sermant d'ancien du conestoyre en la place de son père. Je luy ay presté ledict sermant [fin du f. 1r]..

...  
[etc.]

...  
[f. 39r] ... Le 28 [novembre 1665], les nopces de Jonas, filz de feu Estiene Bojon, fillieul de ma femme, avec la fille de Jacob Barbyer, d'Areuza (Dieu les veuilles bégnir, amen) ...

Le 9 [janvier 1666], furent faictes les nopces de Gulliaume, filz du sieur Michel Rossel, juré, avec Barbely, fille de feu le cousin Daniel Junoud, vivant nottaire et juré en l'honorable Justice de la Coste, ma pupille (Dieu les veuilles bégnir, amen) ...

Le 23 [mars 1666], à 8 heures du matin, est décédée le cousin Franceoys, filz de feu mon oncle, Cosme Duboyds, vivant mayre de Travers; ledict cousin estoict gréphier et justissiers, aagé d'environ 60 ans ...

[f. 40r] ... Le 7 [juillet 1666], entre une et deux heures du matin, un sambedy, au signe du Verseur d'eau, la lune estant ronde le jour devant, Dieu a bégnist d'un filz Charle, mon filz, baptisé le 10, un mardy, par le sieur Jaque Hory, nostre ministre. Son nom : Abraham. Furent parreins, le sieur Henry Challendes, ministre à Cortailliod, le nepveus Jean de Montmollin, recepveur de Vallengin; marreyne, Barbelly Guy, relicte<sup>1</sup> feu mon frère Jonas, et femme du sieur Jacob Chambrier, mayre de Cortailliod (Dieu le veuille bégnir, amen)

...

[f. 41v] ... Le 10 mars 1667, dame Dorothée Wittembach, native de Biene, vefve de feu monsieur Benoict Chambrier, vivant mayre de la Coste, a esté ensevelie un dimange. Et portée et ensevellie dans l'église de Collombier. Fust portée par des justissiers de la Coste et par 4 offissiers, les sieurs Louy Barrellier, mayre de Legnière, Pierre Guinand, recepveur de Collombier, Jean Henry, mon filz, recepveur, et Phillibert Perroud, gréphier à Neufchâstel. Ce rechangèrent en chemein. Estoict aagée de 79 ans. C'estoict une fort honorable dame et bien payssible.

<sup>1</sup> Relicte : veuve.

Ledict jour, j'ay esté parrein d'un filz (son nom : Abraham) avec Pierre, filz de feu Jonas Robert, estant au sieur Samuel Perrot, régent d'escolle Auvernier; et marreyne : la femme de Daniel Montandon qui estoict au Pallatinat, et Marie, fille du sieur Claudy Lardy (Dieu le veuille bégnir, amen)

[f. 45v] ... Le VI de may [1668], monsieur Pierre Chambrier, conseiller d'Estat et mayre de Neufchâstel, a esté encevelit, aagé de 65 ans ...

[f. 47r] ... Le 9 mars [1669], juncre<sup>1</sup> Ruodolf Chambrier, trésorier général, a esté ensevelit, aagé de 37 ans. Estoict fort gousteux. Estoict filz de feu juncre Abraham Chambrier, vivant aussi thrésorier.

Le 29 dudict, Isaac Bedaux, de Cormondresche, lieutenant en la Justice de la Coste, a esté ensevellit, aagé de 65 ans. Estoict fort goutteux ...

Le 13 [avril 1669], un mardy, Dieu a bégnist d'un filz Charle, mon filz, sur les 7 heures du mattin, au signe du Verseur d'eau, le 25 jour de la lune. Baptisé le 20 par le sieur Isaac Hory, nostre ministre. Furent parreins, les sieurs Ostervald et Gyrard, touts deux ministres à Neufchâstel; et marreyennes, Isabeau Rosselet, ma niepce, femme du sieur Jean de Montmollin, thrésorier général, et Magdelaine, ma fille. Son nom : Joseph.

Le 30 dudict, Dieu a retiré à sa part ledict petit-filz, Joseph ...

Ledict jour [13 mai 1669], mon oncle, Gulliaume Vauchier, de Corcelle, aagé de 85 ans, a esté ensevelit ...

[f. 47v] ... Le 18 [juin 1669], les fyançailles de Blaysse, filz de feu le cousin Gulliaume Lardy, avec Marguerite, fille du sieur Salomon Vuilliemier, lieutenant en l'honorable Justice de Vallengin (Dieu les veuille bégnir, amen)

...

[manque un feuillet de juillet 1669 à septembre 1670]

[f. 48r] Le sieur Estiene du Voyssin, ministre à Grandson, aagé d'environ 60 ans, est décédé l'onzième septembre 1670 environ les six heures du mattin. Avoict espousséz Barbely, fille de feu Abraham Barreillier, de

<sup>1</sup> Juncre : del'alleman *Junker*, noble.

Corcelle, laquelle, en première nopces, avoict espousséz feu mon frère Louy Chailliet (duquel est issue Marguerite Chailliet, mariée avec Ruodolf, frère du susnommé du Voyssin), en seconde nopce avoict espousé Guerhard Rognon, vivant chastelain de Saint-Aubin (duquel elle a heu deux filz), mais n'a poinct heu d'enfan dudict sieur du Voyssin ...

Son Altesse Sérénissime nostre souverain prince m'az envoyé lettre et brevet d'anoblissement signé de sa main, de son seau et du sieur David, secrétaire de son Conseil en France, en datte du ... [blanc] novambre 1670. Je futs en Conseil d'Estat le 29 avec mes deux filz, Charle et Jean Henry, où ledict acte fust interriné et reconfirmé ...

[f. 48v] ... Le 14 [janvier 1671], furent faictes les fyançailles de Jean, filz de feu Pierre Joux, de Collombier, avec Magdelayne, fille de feu Daniel Joux, dudict lieu (Dieu les veuille bénir, amen). Les nopces le 15 février ...

Le 14 [février 1671], les nopces de Isaac, filz de feu Jean Fornachon, avec Barbely, fille de feu Abraham Mouchet (Dieu les bénie, amen).

Le 28 [février 1671], les nopces de Louy, filz d'Isaac Buvereux, avec Marguerite, fille de feu Louy Cortailliod, vivant juré en l'honorable Justice de la Coste (Dieu les bénie, amen) ...

Le 7 [mars 1671], les nopces d'Abraham, filz de David Jaynin, sa femme est fille de Pierre Roy, de Bosle (Dieu les bénie, amen) ...

[f. 49r] ... Le 24 juin [1671], un sambedy, envyron les 4 heures du soir, au signe du Lyon, nostre bon Dieu a bénist d'une fille Charle, mon filz. Fust baptisée le 2 juillet. Son nom : Lucesse (Dieu la veuille bénir, amen) ...

[f. 51v] L'onzième février 1672, deux jeusnes Cordelliers, de l'Isle de France, un dimanche dans l'église de Neufchastel ont fait abjuration des erreurs de l'Eglise romaine publiquement au presche du mattin, et ce sont convertist en la vraye nostre religion. Mon filz Charle, qui estoict pour lors diacre à Neufchastel, les a instruit quelques jours. Messieurs les Quatre Ministraux les ont entreteneus quelque temps au logits du Singe. On leur fist fayre des habits. On leur donna de l'argen, des linges. On leur fist bien du bien. Et on les addressa à Berne et à Zurich.

Le 24 [février 1672], la femme de Pierre, filz de feu Jonas Robert, bien jeusne, fille du sieur Jaque Hory, nostre ministre, a esté ensevelie. N'a poinct laissé d'enfans ...

Le 18 [mars 1672], un lundy, les fyançailles de Anne Marie, ma fille, aagée de vingt-cinq ans huit mois, avec le sieur cappitaine Foelix, filz de feu le sieur Jean Marvaltz, qui avoict une compagnie de Suysses aux Gardes du Roy (Dieu les veuelles bénir, amen). Le trayté de mariage est receu par les sieurs Jean Purry, mayre de Budevillier, et le gréphier Benoit Cortailliod ...

[f. 52r] ... Le 29 [avril 1672], les nopces de Anne Marie, ma fille, avec le sieur cappitaine Foelix Marvaltz, un lundy. Espoucéz à Corcelles par Charle, mon filz (Dieu les veuelles bénir, amen) ...

[f. 53r] ... Le 3 [septembre 1672], les nopces de Pierre, filz de feu Jonas Robert, avec Jeanna, fille de feu Jean Lardy, juré (Dieu les veuille bénir, amen) ...

Le 4 [octobre 1672], le sieur Samuel Trybollet, de Berne, et ancyen baillif de Badden, demeurant ici Auvernier, est décédé de mort subitte envyron les onzes heures de la nuit. Ensevellic le 6 en l'église de Collombier et porté sur un brancart (que je fits fayre) par mes chevaux. Porté audict Collombier<sup>1</sup> ...

[f. 53v] ... Le 30 janvier 1673, un jeudy, envyron une heure après mydy, au signe de l'Archer, ma fille, Anne Marie, femme du cappitaine Foelix Marvaltz, est acouchée d'une fille (Dieu par sa grâce la veuille bénir, amen) le 23 jour de la lune. Baptisée le 9 février 1673. Son nom : Marguerite. Furent parreins, le sieur cappitaine ... [blanc] Marvaltz, Jean Henry, mon filz; marreynes, ma niece Gabey Rosselet, femme du sieur Jean de Montmollin, trésorier général, et Magdelaine, ma fille (Dieu la bénie, amen) ...

...

[manque un feuillet d'avril à novembre 1673]

[f. 54r] ... Le 12 [novembre 1673], on a tenu l'assemblée des Troys Estats pour une cause qui a esté jugée en la Justice matrimoniale à Neufchastel entre Abraham, filz de Gulliaume Ladame, et Susanne, fille de David Parry<sup>2</sup>, tous deux de Pezeux, inférant promesses de mariage. Ledict

<sup>1</sup> Cf. notre Bulletin n°10, de février 1998, p. 13-18, 20.

<sup>2</sup> Il faut comprendre David PARIS.

Ladama a été condamné et fust cogneu bien jugé, mal appelé. Juge pour la noblesse, Henry Trybollet, mayre de Neufchastel, Louy Guy, mayre de Rochefort, Abraham Chambrier, mayre de Vallengin, Jean-Jaques Sandotz, commissaire général, et tous quatre conseiller d'Etat; pour les offissiers, Jean de Montmollin, trésorier, Jonas Hory, chastelain de Bouldry, Henry Chambrier, mayre de Collombier, et moy, Abraham Chailliet, mayre de la Coste; pour le tier estat, Louy Rosselet, Jean-Jaques de Thielle, Ponciez et Jaques Chailliet; président, Monsieur d'Affry ...

Le 9 [décembre 1673], les nopces de Louy, filz de Jean Bojon-Breton, mon voyssin, avec Marie, fille de Isaac Buvereux (Dieu les veuilles bégnir, amen).

[Fin du registre]

## FAMILLES NEUCHATELOISES : CHAILLET<sup>1</sup> (extrait du Messenger boiteux de Neuchâtel)

Il existait deux familles neuchâteloises de ce nom. Elles sont éteintes toutes deux. L'une était bourgeoise de Neuchâtel au début du XIV<sup>e</sup> siècle ; on la retrouve aussi à La Coudre avec l'appellation Chailliet alias Gaudet. Un rameau acquit la bourgeoisie de Morat au XVII<sup>e</sup> siècle, puis celle de Chiètres. Un membre de ce même rameau, Jean, fit l'acquisition de la majorité d'Arnex au canton de Vaud et prit de nom de Chailliet d'Arnex. Son frère, Henri, qui avait obtenu la seigneurie d'Arnex, fut anobli en 1753.

La famille d'Auvernier fut anoblie en 1670. Elle était également bourgeoise de Neuchâtel.

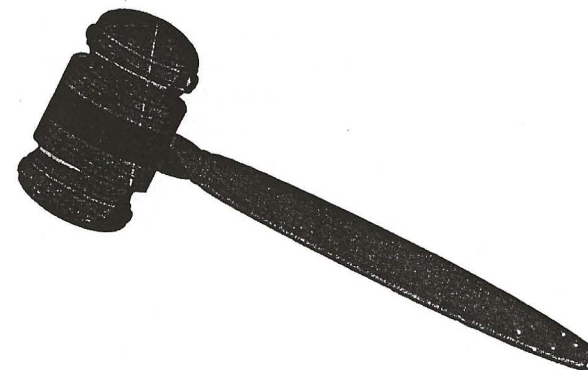
On remarquera sans doute qu'il existe des Chailliet neuchâtelois, originaires de la Côte-aux-Fées. Le fait est exact, mais cette famille est issue d'un personnage de ce nom venu du Chenit, (Vallée de Joux), au XVII<sup>e</sup> siècle et qui n'avait aucun rapport avec les Chailliet bourgeois de Neuchâtel.

<sup>1</sup> Le patronyme CHAILLET est issu du sobriquet du casseur de pierres ; un « chailliet » est un petit caillou en patois neuchâtelois (P.-A. Borel). C'est aussi le diminutif de *chaillon*, petit coin de fer ou broche pointue tournant dans un anneau muni d'une ou plusieurs boucles et servant à traîner par le bout les troncs hors de la forêt (*Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, W. Pierrechumbert, Attinger, 1926).

## ACTE CONCERNANT LA « LOUEE » D'UN ENFANT DE COMMUNE

Le 4 octobre 1816, le Conseil de Commune de Malleray dans l'évêché de Basle<sup>1</sup> s'est assemblé pour prendre des arrangements au sujet de Julie, fille de feu Abram Miche, en son vivant armurier, domicilié à La Sagne, canton de Neuchâtel, qui est revenue mettre son enfant Léonard à la charge de la commune de Malleray. Le même jour, il a été exposé à la démonte<sup>2</sup> et il est échu à Jean-Pierre Buche pour 25 batz<sup>3</sup> par semaine.

« *Journal de J. P. Faigaux* » tiré du dossier Marius Fallet aux Archives de l'Etat de Neuchâtel.



<sup>1</sup> Ici, Evêché veut dire « Etat appartenant à l'évêque de Bâle », non circonscription ecclésiastique, d'où l'utilisation de la majuscule.

<sup>2</sup> Démonte : enchère descendante avec adjudication au moins offrant. On met ou mise « à la démonte » certains travaux ou certains emplois communaux.

<sup>3</sup> 1 Batz = 13 centimes en 1851 ; 25 Batz = 3 Fr. 25 (cf. p. 23).

## DU POITOU AU PAYS DE NEUCHATEL par Marie-Suzanne DU BREIL DE PONTBRIAND

Roland de Sandol-Roy, d'origine suisse, né à Lausanne en 1934, a étudié à l'Ecole supérieure de Commerce de Paris. Il vit à Lyon et possède une résidence secondaire à Gland au canton de Vaud.

Brigitte, son épouse, est fille du vicomte Paul Frotier de La Messelière, docteur en droit, avocat général à Nantes, et de Solange née Boux de Casson.

Brigitte et Roland de Sandol-Roy sont les parents d'Alain né en 1970, de Génola née en 1972, d'Anne née en 1974 et de Brice né en 1976. La famille Frotier de La Messelière a pour berceau La Messelière par Queaux en Poitou, département de la Vienne (près de l'Ile Jourdain). Cette famille est d'ancienne extraction<sup>1</sup>.

### Compléments à ce qui précède, par Pierre-Arnold BOREL

Depuis 1714, année de sa construction, le manoir du Marais<sup>2</sup> près de Couvet a toujours appartenu aux descendants d'Henry Roy, capitaine et châtelain du Vautravers, fils du justicier Jean Roy et d'Ursula née Petitpierre. Henry Roy fut anobli par Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse et prince de Neuchâtel, en récompense pour services rendus à la principauté. Abram de Sandol, communier du Locle, né en 1722, épousa Lucrece de Roy, communière de Couvet, de neuf ans sa cadette. Ils furent les auteurs de la famille de Sandol-Roy.

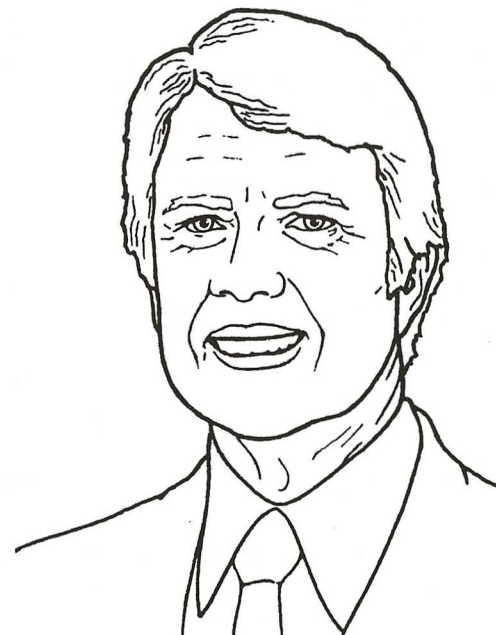
Le père de Roland, Jean-François-William de Sandol-Roy, originaire du Locle, de Couvet, ainsi que de Neuchâtel, est né le 14 novembre 1892 et décédé le 9 juin 1964 ; selon son désir, il fut enterré à Couvet. Il avait épousé Anne-Marie-Paule de Mollins. En 1997, le propriétaire du Marais, Dominique Borel, originaire de Couvet et cousin germain de Roland de Sandol-Roy, descend des Sandol-Roy par sa mère.

<sup>1</sup> Renseignements tirés du *Catalogue de la Noblesse française* par Régis, ainsi que du *Bottin mondain* des années 1987 à 1991.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, consulter *Patrie neuchâteloise*, t. III, *Le manoir du Marais*, par Jacques Petitpierre, ou le tiré-à-part déposé dans le fonds de la SNG à la Bibliothèque du Locle.

## LU DANS LA PRESSE (L'EXPRESS du 4 mai 1998)

L'ancien président américain Jimmy Carter a participé samedi à Plains, en Géorgie, à une réunion de famille avec... 800 descendants directs de son arrière-arrière-grand-père Wiley Carter, qui naquit il y a 200 ans. Jimmy Carter a passé un an à les retrouver. Il a appris, durant ses recherches, que Wiley Carter tua un homme à propos d'une histoire d'esclave. A la génération suivante, l'arrière-grand-père de Jimmy Carter fut tué, en 1873, dans un duel au pistolet avec un associé, pour une affaire d'argent. Et le grand-père de l'ancien président fut, lui aussi, tué en 1903 d'une balle dans le dos par un cambrioleur qui venait de s'introduire dans le magasin familial. « Je suis heureux de voir que tout le monde ici est de bonne compagnie, des gens qui ne se disputent pas et ne se battent pas ! », a plaisanté Jimmy Carter. /ap.





## LISTE DES MEMBRES : ERRATA

Certaines erreurs ou omissions ont été décelées dans la liste des membres publiée dans le dernier Bulletin. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et en profitons pour vous communiquer les dernières admissions :

CATTIN Louis, ch. d'Entre-Bois 59, 1018 LAUSANNE  
SCHNEGG Denise, rue de la Cassarde 9, 2000 NEUCHÂTEL  
SCYBOZ\* Claude et Souzi, rue de Port-Roulant 28, 2000 NEUCHÂTEL

Nouveaux membres :

BARBIER Jean-Yves, 10 rue Dr Jean Barbier, F-69110 SAINTE FOY LES LYON  
BOSSERT Jeanne, rue de la Dîme 72, 2000 NEUCHÂTEL  
BUDER Gérard, F-67430 DEHLINGEN  
FAVRE Paul, imp. du Lion-d'Or 10, 2400 LE LOCLE  
GONTHIER Béatrice, rue Plaisance 7, 1400 YVERDON-LES-BAINS  
GRANDGUILLAUME-PERRENOUD J.-P., Fief-de-Chapitre 10, 1213 PETIT-LANCY  
JORDAN Bernard, rue de la Côte 82, 2000 NEUCHÂTEL  
KLAUSER Eric, ch. de Monteillier 6, 2114 FLEURIER  
MATHIS Philippe, Av. des Boveresses 2, 1010 LAUSANNE  
MOMMEJA Olivier, 19 rue Brézin, F-75014 PARIS  
PIECE Pierre-Yves, av. de la Gare 18, 1880 BEX  
ROSENKRANZ-JACOT-PAREL Liliane, Sportweg 17, 3800 INTERLAKEN  
ROULET Pierre-Alfred, Les Champs-Blancs 75, 1279 CHAVANNES-DE-BOGIS  
VAUCHER Claude, rue des Lattes 17, 1217 MEYRIN

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces nouveaux membres et leur rappelons que nos pages leur sont aussi ouvertes.

## COMMUNICATION DU COMITE

M. Paul FALLET, notre trésorier, rappelle aux membres qui n'ont pas encore versé leur cotisation, que celle-ci est de Fr. 30.- (Fr. 35.- pour les membres domiciliés à l'étranger) et qu'elle peut être virée sur le compte postal no 20-4774-9 à Neuchâtel.

## ADRESSES DES MEMBRES DU COMITE

Président : Nicolas A. JUNOD  
Ch. des Jonchères 31b  
2022 BEVAIX  
032 / 846 27 60

Président d'honneur : Pierre-Arnold BOREL, généalogiste  
Ch. de Belle-Combe 8  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
032 / 913 92 79

Vice-président : Jacques PORTMANN  
Fbg de la Gare 5  
2000 NEUCHATEL  
032 / 725 68 05

Secrétaire aux procès-verbaux : Germain HAUSMANN, historien  
Ch. des Terreaux 3  
2022 BEVAIX  
032 / 846 13 41

Préposé aux convocations : Pierre-André CLERC  
Bernastrasse 37  
3005 BERNE

Trésorier : Paul FALLET  
Ch. des Virettes 16  
2035 CORCELLES

Bibliothécaire : Monique BEGUIN-BOREL  
Ch. du Signal 5  
2022 BEVAIX

Rédacteur du Bulletin : Eric NUSSLE, généalogiste  
Les Leuba 5  
2117 LA COTE-AUX-FEES